

15 ans de jugement

1992-2003



Un enfant, Découverte du devenir Aline Carette, aquarelliste

pour les jeunes contrevenants

1978 - 2003

25 années

**D'ESPOIRS, DE RÊVES ET DE RÉALISATIONS
AU SERVICE DES JEUNES CONTREVENANTS**

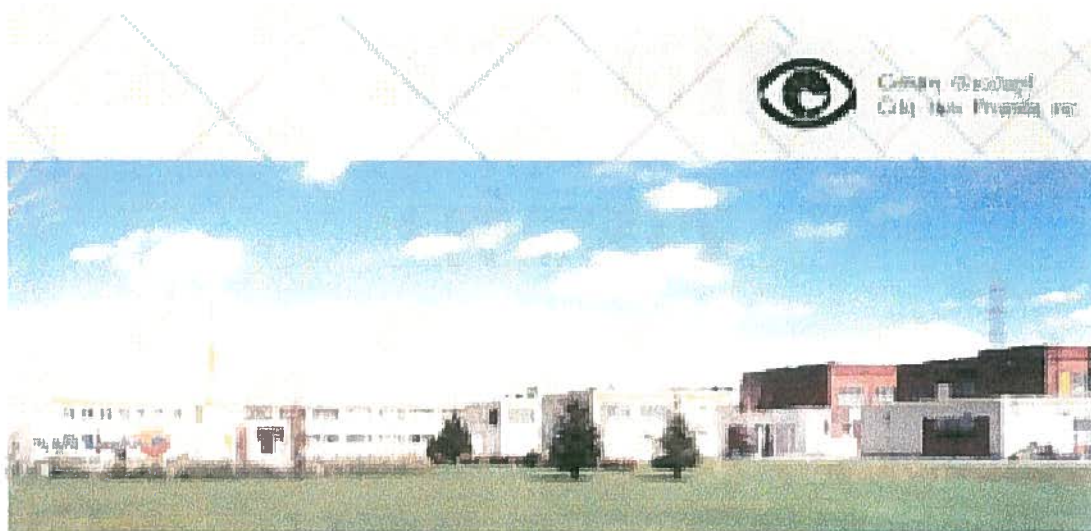
Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants

**« Dans les yeux des mal-aimés
J'ai vu le soleil briller
Et j'ai laissé mon cœur parler »...**

Jean Hould

LA NAISSANCE D'UN RÊVE :

La fondation a été créée d'abord pour stimuler l'innovation en continuité du travail de réadaptation amorcé au Centre Cité des Prairies.



Déjà, depuis quelques années, une nouvelle équipe de direction, de cadres intermédiaires ainsi que plusieurs membres du personnel participent à donner à la Cité des Prairies un souffle nouveau, un souffle prometteur dans la conception des programmes de réadaptation sécuritaire en internat. Suite à la mise en tutelle du centre en novembre 1974, la réorganisation entreprise au centre manifeste une tendance de fond qui se confirme. Elle se manifeste d'une façon de plus en plus nette et évidente. Il est possible de faire la réadaptation des jeunes délinquants difficiles dans un milieu sécuritaire.

La Cité des Prairies peut être un milieu approprié pour réaliser cette mission si stimulante. Les partenaires, en unifiant leurs forces veulent relever ce défi social et ils s'y engagent avec le meilleur de leurs connaissances, leurs expériences et de leurs énergies.

Aller plus loin que le « rapport Batchaw »

Outrepassant même les orientations prônées par le comité Batchaw en 1976, ce comité a été chargé par le gouvernement du Québec de faire des recommandations sur l'organisation des centres pour jeunes. Cité des Prairies rêve d'aller plus loin. Dans ses conclusions, ce comité affirme sans ambages que le Québec devrait se doter d'un centre de détention sécuritaire pour la clientèle la plus lourde, en mettant de côté toutes les velléités de réadaptation et en se centrant uniquement sur le volet de la détention, comme si pour les jeunes difficiles une seule voie leur est ouverte : la détention.

Cette équipe de Cité des Prairies croit dans la réussite de son action amorcée pour faire du milieu de Cité des Prairies un milieu thérapeutique, un milieu transformant où les jeunes peuvent espérer un avenir plus prometteur, un milieu qui offre d'autres alternatives que celle de la récidive.

Des efforts incroyables sont fournis pour parfaire la formation des intervenants, pour développer et intégrer les moyens de support personnalisés dans ces lourdes tâches endossées par le personnel intervenant pour transformer ces jeunes. Des programmes d'activités stimulantes sont mis en place autour de thèmes bien précis qui rejoignent les jeunes dans leurs affinités.

Déjà des expériences très positives viennent décupler les forces de l'équipe. Les jeunes commencent à retirer d'énormes profits de leur engagement dans leur plan de traitement. Un renouveau s'est installé et cela de façon définitive dans ce milieu. Un espoir plus grand pour les jeunes est né.

La réinsertion sociale une préoccupation plus présente

Dès ce moment, commence à poindre l'importance et le désir d'innover dans les programmes de réinsertion sociale :

On ne peut laisser, en effet sortir ces jeunes de l'internat sans renforcer leur capacité d'assumer les réalités du marché du travail, de leur retour à l'école et de faire face à leur milieu familial et social.

Mais pour éviter la récidive, les jeunes doivent développer leurs capacités de faire face aux pressions du milieu social.

Les intervenants perçoivent vite toutes les opportunités qui peuvent être offertes aux jeunes dans ce contexte; mais la lourdeur des structures ne laisse souvent que peu de place à l'initiative, à la créativité et à la personnalisation des mesures.

On a besoin d'une structure qui va permettre de sortir des sentiers battus.

Les structures même de fonctionnement de l'établissement, alliées aux conventions collectives rigides et souvent conçues pour d'autres cadres de travail, empêchent de se lancer dans l'innovation où a souplesse et l'engagement du personnel sont les deux

facteurs essentiels de réussite. La présence et la nécessité de la Fondation sont vite senties et désirées: on a besoin d'une structure qui va permettre de sortir des sentiers battus pour stimuler la créativité, pour créer des programmes de support direct à l'externe alliés à des programmes d'apprentissage de travail pour les jeunes qui fréquentent les services internes ou externes.

1978 : Un conseil d'administration provisoire

Défiant les préjugés sociaux, ce conseil est chargé de mettre sur pied une Fondation. Ce conseil se rencontre une première fois, en 1978. En partenariat et en complémentarité avec le conseil d'administration du centre Cité des Prairies, un groupe de personnes accepte le mandat et se charge de mettre sur pied cet organisme que l'on appellera la Fondation de la Cité des Prairies. Messieurs Ghislain Blodeau, Robert Chagnon, Gilles Daoust, Guy Gonthier, Georges Péloquin, Jean-Marie Carette, Dr Bruno Cormier et Mme Madeleine Grand Maison préparent une demande d'incorporation pour la création de la fondation.

La démarche est enclenchée. La mission est précisée :

« Créer un organisme pouvant amasser des fonds par voie publique ou privée, pour mettre sur pied des programmes de support, des services d'aide et d'orientation pour la clientèle de Cité des Prairies ; de gérer des programmes pour héberger et éduquer ces jeunes. »

Un long et lent processus d'approbation gouvernemental s'en suit. Durant près de deux ans, défiant les préjugés, surmontant les oppositions de plusieurs fonctionnaires et politiciens particulièrement, ceux du ministre Lazure, alors ministre de la Santé et des Services Sociaux, qui bien que très ouvert face à certains secteurs de son ministère, pouvait être si fermé et suspicieux quand il s'agissait de réadaptation de jeunes contrevenants. Contre vents et marées, le conseil provisoire poursuit son action de base; il structure le projet, et le défend auprès des instances gouvernementales avec un courage et une ténacité exemplaire.

Le contexte est favorable à la remise en question :

La réorganisation du réseau nécessitera une toute nouvelle approche vis-à-vis les jeunes

Les dernières dix années ont laissé des traces douloureuses dans le réseau des centres pour jeunes. Les crises vécues successivement par les centres Berthelet, St-Vallier et Notre-Dame de Laval ont véhiculées une foule d'images négatives de ces services aux jeunes. Perçus comme une malheureuse nécessité dont on ne peut se passer, les services sécuritaires du réseau social pour les jeunes québécois ont de la difficulté à faire leur place, à démontrer qu'il est possible, de réaliser du traitement avec ces jeunes, de les transformer et de les aider et non pas juste offrir des services de détention.

L'équipe de Cité des Prairies poursuit ses démarches, confiante dans les orientations prises.

Déjà des résultats intéressants viennent démontrer que la voie entreprise en est une dans laquelle on peut continuer à investir et que les résultats, malgré certains échecs frustrants, sont généralement très positifs. Quelques pays étrangers commencent même à remarquer ce qui s'y produit, à constater « de visu » ce qui se passe au Québec et ils sont sidérés de remarquer la qualité de l'accompagnement innovateur offert à ces jeunes. Le Québec, à ce niveau commence à présenter s'image d'innovateur grâce à ces programmes de pointe.

En 1980, après deux longues années d'attente, d'interventions suivies, de pressions et de réclamations, la Fondation obtient finalement ses lettres patentes. Elle peut légalement opérer en devenant une entité autonome, indépendante et avec une mission bien particulière dans la grande organisation du campus Cité des Prairies. Les règlements généraux de la Fondation sont approuvés en assemblée générale. Ainsi commence la grande aventure de la Fondation Québécoise pour les Jeunes Contrevenants

Du rêve à la réalité

Les présidents, le conseil d'administration et tous les collaborateurs ont créé et animé les idéaux de la fondation:

Tout au long de son développement, la fondation peut compter sur des partenaires engagés qui donnent à l'œuvre son souffle innovateur et ses orientations dynamiques. Composé d'un conseil d'administration de douze personnes, celui-ci s'est donné une structure organisationnelle efficace : (président, vice-président, secrétaire et trésorier) auquel se joint le directeur général et à des périodes particulières, des conseillers centrés sur ces réalisations particulières. En voici une chronologie de l'apport de ces personnes.

Le 9 septembre 1981 :

Un premier conseil d'administration officiel lance les opérations.



Dès la réception des lettres patentes nous sommes finalement prêts pour une première rencontre du conseil d'administration de la Fondation. Cette première réunion est convoquée et présidée par Monsieur Guy Gonthier, alors président du conseil d'administration de Cité des Prairies qui veut assurer le démarrage de la fondation en continuité avec les réalisations du centre.

Monsieur Guy Gonthier, président C.A.

Les membres présents élisent leur nouvel exécutif: Le docteur Bruno Cormier, psychiatre, professeur à l'Université McGill, chercheur émérite et intervenant hautement coté dans le milieu de la rééducation des jeunes délinquants et des jeunes criminels, reconnu pour son approche en regard de la nécessité de traiter les jeunes criminels dans des établissements pour jeunes, en accepte la présidence .

Dr Bruno Cormier, président de la Fondation



Le docteur Bruno Cormier, psychiatre sera le premier président de la Fondation. M Robert Chagnon, administrateur fortement engagé dans des groupements sociaux et communautaires, est nommé vice-président. M Robert Chagnon œuvre comme directeur au Centre Champlain. (Ressources d'hébergement pour les personnes âgées.)

M Ghislain Bilodeau, directeur du personnel à la Cité des Prairies qui malgré ses nombreuses tâches professionnelles, accepte de consacrer des énergies au poste de secrétaire

M Emile Laurin, directeur de la Banque Provinciale à Rivière des Prairies s'implique au poste de trésorier.

Jean-Marie Carette, directeur général du centre, de son côté, gèrera les travaux de la Fondation comme directeur général.

Une toute jeune équipe armée un dynamisme extraordinaire vient d'initier les activités de la fondation.

Mai 1982 : Enfin une papeterie à l'image de la Fondation :



La Fondation accepte sa première papeterie et son sigle.

Monsieur Pierre Gauthier, responsable des activités d'art au Centre signe ces créations.

En complémentarité avec la papeterie et le sigle du Centre Cité des Prairies, ce sigle de la colombe déployant ses ailes exprime cette orientation vers l'extérieur; La colombe illustre la vie et l'espoir pour les jeunes au moyen de programmes novateurs mis de l'avant à la Fondation .

9 novembre 1983 : Une élection dans la continuité.

Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration reporte le docteur Bruno Cormier au siège du président. Messieurs John Brockman, Ghislain Bilodeau, Raymond Gingras sont élus respectivement vice- président, secrétaire et trésorier de la Fondation.

1984 : Le juge Trahan se joint à la Fondation

Impliqué auprès les jeunes délinquants par son travail de juge au tribunal de la Jeunesse, poste où il a siégé jusqu'à sa retraite, le juge Marcel Trahan accepte de participer activement au conseil d'administration de la Fondation. Ses idéaux, ses valeurs et ses croyances retrouveront dans l'œuvre de la Fondation une voie de réalisation extraordinaire. Sa présence constitue pour les membres du conseil un atout formidable. elle établit un lien significatif entre la Fondation et le milieu judiciaire. Sa prestance et sa crédibilité favorise la reconnaissance de la Fondation. Le Juge Trahan est reconnu pour ses prises de position très fermes relativement à la prise en charge des jeunes; de plus il considère essentiel que le juge pour enfant,

parallèlement à son rôle de justicier doit maintenir une préoccupation sociale de pilier et de support pour ces jeunes.

Février 1989 : fait vivre au centre Cité des Prairies et à sa fondation , la perte d'un grand collaborateur et d'un grand partenaire des premiers jours, Monsieur Serge Dubé.

Monsieur Serge Dubé décède d'une crise cardiaque. La Fondation perd ainsi un partenaire engagé auprès des jeunes. Non seulement a-t'il initié et présidé les nombreux omniums de golf au profit de la Fondation, et a-t'il réalisé le suivi des activités comptables mais surtout, il a transmis sa croyance fondamentale dans la nécessité du travail des jeunes durant leur séjour en internat. Directeur administratif du Centre, il a supporté et même initié auprès de la Fondation cette préoccupation si fondamentale pour la responsabilisation des jeunes par le travail . Sans lui, jamais la Fondation n'aurait pris ce tournant avec une telle vigueur et une telle intensité. En reconnaissance de son apport, les Ateliers de travail externes sis sur la rue Adolphe Caron lui sont dédiés. On parlera dorénavant des « Ateliers Serge Dubé », en reconnaissance de sa foi, de son optimisme et de son engagement. Merci Serge

Été 1991 La Fondation perd son président : le Dr Bruno Cormier

malade depuis déjà quelques mois, le Dr Cormier, le premier président de la Fondation nous quitte. Tous les membres de la fondation ressentent cette immense perte. Tous se souviendront longtemps de sa foi inébranlable dans le fait qu'il est possible de ré-éduquer les jeunes criminels dans des établissements adaptés aux jeunes plutôt que d'être condamnés à la prison. brisant ainsi avec les processus historiques du Québec Tous se souviennent de ces débats épiques qu'il a mené à contre-courant social sur ce sujet. Il a permis à l'époque de dépasser les tabous et de permettre cet essor dans la communauté québécoise. Les jeunes criminels ont maintenant leur place et un espoir d'aide dans un processus de réadaptation pour eux dans des établissements pour jeunes.

Il a été le créateur de la fondation. Il a permis au centre Cité des Prairies d'accéder à plus de souplesse financière, à plus de souplesse organisationnelle et ainsi mieux répondre aux jeunes dans ses programmes de travail et d'hébergement. D'une tenacité extraordinaire, il a relevé le défi d'activer la Fondation avec des ressources financières très limitées, dosant en équilibre les activités de réalisation avec l'accumulation de capital.

A l'assemblée commémorative, de septembre Jean-Marie Carette trace aux invités cet apport si magnifique de Bruno à la Fondation et à la société québécoise. Il exprime à l'assemblée toute la reconnaissance que nous lui devons pour avoir réussi à faire progresser la cause des jeunes délinquants et d'avoir permis que les jeunes meurtriers soient traités dans le réseau des centres pour jeunes.

Octobre 1991 : La Fondation doit restructurer son organisation

Le départ de Bruno Cormier laisse un grand vide. La fondation vient de perdre une personne clé en perdant son premier président de conseil.

Par respect pour le travail accompli sous la présidence de m. Bruno Cormier, la relève se veut responsable à assumer la suite des activités de la fondation.



L'Honorable juge Marcel Trahan, juge à la retraite au Tribunal de la jeunesse et membre du conseil depuis déjà 1984 accepte de prendre « a son tour la présidence. Mme Micheline Couture -Dubé de son côté assume le poste de vice-présidente. Messieurs Raymond Gingras Ghyslain Bilodeau et Raymond Dubois acceptent respectivement les postes de deuxième vice-président, secrétaire et trésorier.

L'Honorable Juge Trahan, en médaillon, le deuxième président de la Fondation .

Février 1994

La Fondation Cité des Prairies devient

La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants.
un tournant très important pour la fondation

La réforme des Services Sociaux et de Santé est lancée. On regroupe d'autorité les établissements de services sociaux de chacune des régions, sous le prétexte de plus d'unicité et d'économies d'échelle. Les centres pour jeunes de toute la région de Montréal se retrouveront dorénavant sous une seule et même gestion administrative, On crée ainsi les Centres Jeunesse de Montréal.

Malgré les pressions répétées de l'administration de l'époque des centres Jeunesse de Montréal de regrouper sous la férule de sa fondation, la Fondation Cité des Prairies et son conseil d'administration optent plutôt pour une fondation qui sera ouverte sur l'ensemble du Québec et qui continuera de s'adresser à la clientèle particulière des jeunes contrevenants. C'est à l'unanimité et avec beaucoup de fermeté que le conseil d'administration adopte cette résolution de devenir la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants.

***Une toute nouvelle voie pour la Fondation :
La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants***

Février 1990 : M Roland Loyer prend en charge la gestion financière de la fondation.



Nommé depuis peu comme directeur administratif de Cité des Prairies, Monsieur Roland Loyer prend en charge les finances de la Fondation. Bénévolement, il en assure le suivi administratif. Il s'assure de l'application de saines pratiques de gestion, du contrôle financier et de la réalisation des vérifications annuelles.

Octobre 1994 : Le comité des finances de la Fondation reçoit un nouveau mandat

Depuis déjà quelque mois la Fondation, pour répondre à des besoins particuliers des centres jeunesse a procédé à l'achat de bâtiments qui serviront de foyers de groupe pour les centres jeunesse de Montréal

Sous la présidence de Raymond Gingras, le comité des finances voit s'élargir son nouveau mandat. En plus de s'assurer de la gestion des actifs de la fondation, le comité devra prendre en charge la gestion de l'ensemble des immeubles de la Fondation. Le parc immobilier de la Fondation comprend actuellement sept bâtiments dont la valeur dépasse un million de dollars. Le comité s'engage dans l'élargissement de leur mandat.

Janvier 1995 : Une retraite du réseau des affaires sociales oblige la Fondation à se re-situer

M Jean-Marie Carette directeur général de La Cité des Prairies et depuis le regroupement des établissements de la région de Montréal, directeur des services



sécuritaires prend sa retraite du Centre après 23 ans de services à la Cité des Prairies et 33 ans dans le réseau social.

C'est l'occasion pour la Fondation de re-préciser le rôle de directeur exécutif de la Fondation dans lequel œuvre M Carette depuis l'origine de la fondation et c'est l'occasion de dissocier plus clairement les activités liées à la direction du centre et celles liées au suivi de la fondation

Pour poursuivre ses activités, la Fondation aura dorénavant un bureau au Centre Cité des Prairies et pourra utiliser la salle de conférence du centre pour ses activités du conseil d'administration. M Jean-Marie Carette poursuivra sa tâche à la direction de la Fondation; il en sera le directeur exécutif.

De son côté, M Gilles Roussel président du conseil d'administration de Cité des Prairies se joint au conseil d'administration de la Fondation. Il souhaite ardemment poursuivre son engagement avec ces jeunes contrevenants à ce niveau.

Juin 1995 : Un exécutif pour permettre de prendre ce tournant provincial

Nouvelle élection à l'exécutif de la Fondation : l'Honorable Juge Marcel Trahan est reporté au poste de président, Mme Micheline Couture -Dubé est renommée à la vice - présidence, M Gilles Roussel sera secrétaire et Raymond Gingras, trésorier.

Octobre 1997

La Fondation quitte le Centre Cité des Prairies et s'installe dans les ateliers de la Fondation sur la rue Adolphe Caron.

Au moment du regroupement des centres, il y a déjà trois ans, la Fondation s'était vue offrir un bureau dans les locaux du centre Cité des Prairies en raison de l'historique même de la fondation et de son travail avec la clientèle particulière de



Cité des Prairies. Les difficultés rencontrées par les Centres Jeunesse de Montréal à finaliser l'intégration et le regroupement des établissements soulèvent parfois des tensions

Dans ce climat difficile, on souhaite que la Fondation quitte le centre pour installer son siège social dans un de ses immeubles, soit sur la rue

Adolphe Caron. Ce déménagement marque aussi et de façon irréversible cette ré-orientation que la Fondation prend vis-à-vis son action restreinte aux jeunes des Centres Jeunesse de Montréal et particulièrement de Cité des Prairies pour se développer dans une vocation provinciale.

Janvier 1998 : Une décision importante pour l'avenir de la Fondation: l'engagement d'un permanent.

Pour une fondation, qui a quand même des budgets très restreints et qui a la chance de compter sur des bénévoles très actifs, c'est toujours un moment crucial que de procéder à la décision d'engager un permanent pour diriger l'ensemble des activités. Tous les éléments à la décision sont sur la table depuis déjà quelques mois. Finalement une décision est prise : La fondation, pour assurer son avenir, aura besoin des services d'un permanent qui occupera à temps plein les fonctions

de coordonnateur. La Fondation consolidera aussi en cette occasion son orientation de rester surtout et essentiellement une fondation de services aux jeunes contrevenants. Le permanent devra donc être capable de gérer les services aux jeunes, les prix et bourses, de mener à terme les diverses activités de financement et de promotion de la fondation.

Les descriptions de tâche et les diverses formalités nous permettent d'ouvrir le concours

Juin 1998 : engagement de Mme Vincent et de M Donat Lavallée

Un comité de sélection est choisi pour la sélection du coordonnateur. Suite aux recommandations du comité, la Fondation procède à l'engagement de Mme Vincent comme coordonnatrice et, pour une période temporaire, de M Donat Lavallée pour fournir à Mme Vincent un support aux activités professionnelles. Ces deux personnes entrent en fonction au tout début de l'été.

Septembre 1998 : révision du travail et des mandats de nos comités.

Pour la reprise des activités de septembre, la Fondation met un accent important sur le travail en sous comités. Cette formule permettra aux permanents d'être dégagés de certains travaux et aux membres du conseil d'administration et aux partenaires de l'extérieur d'être plus participants aux diverses activités de la Fondation. C'est ainsi que prend naissance un comité consultatif pour chacun des prix et pour chacune des grandes tâches de la Fondation. Les mandats et la composition feront objet de révision annuelle.

14 octobre 1998 : Un nouvel exécutif prend action

A l'automne 1998, l'élection des administrateurs de la fondation donne les résultats suivants : Juge Marcel Trahan maintient sa présidence, Gilles Roussel siège au poste de vice-président, Raymond Gingras comme trésorier, Micheline Couture Dubé comme conseillère et John Brockman comme secrétaire.

Octobre 1998 :

Un cocktail souligne l'ouverture des bureaux de la Fondation sur la rue Adolphe Caron . On profite de l'occasion pour présenter madame Vincent, la nouvelle coordonnatrice de la Fondation, à nos partenaires immédiats.

Sous la présidence d'honneur du honorable juge Albert Gobeil, nouveau membre au sein du conseil d'administration, les partenaires de la fondation sont invités à cette ouverture. On en profite pour faire visiter les ateliers de rembourrage et de manutention offerts aux jeunes contrevenants. Les invités expriment leur intérêt au développement de ces programmes de la Fondation.

janvier 1999

La Firme Gosselin & Ass est retenue pour la vérification financière annuelle. On brise avec la tradition. Suite aux soumissions effectuées pour ces services de vérification, le comité des finances opte alors pour l'engagement de cette jeune firme qui œuvre principalement auprès des organismes à but non-lucratifs

17 mars 1999 : démission de Mme Vincent

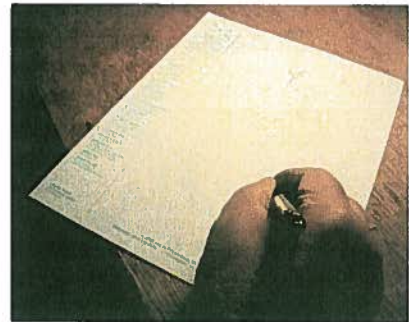
A peine installée dans ses nouvelles fonctions, Mme Vincent nous quitte pour un nouvel emploi qui répondrait plus à ses ambitions, ses compétences et à ses intérêts. On devra donc reprendre le processus de sélection.

Le conseil d'administration opte pour cette formule de services à la permanence : M Donat Lavallée poursuit le travail pour les activités professionnelles; une secrétaire avec un mandat de travail de trois jours semaine maintiendra les activités courantes du bureau. Une approche est faite auprès de Mme Ginette Lemay secrétaire de direction aux Centres Jeunesse de Montréal . Madame Lemay accepte ce défi. Elle entrera en fonction au début de septembre.

Mai 1999 : Création d'un nouveau logo

Serge Morissette, membre du conseil d'administration, propose le nouveau logo .

À ce logo correspond un nouveau dépliant et une papeterie, le tout aux nouvelles couleurs de la Fondation. Ces éléments ont voulu traduire et illustrer qu'aux quatre coins de la province, les jeunes contrevenants auront toujours droit à l'espoir et au support de la fondation.



Une nouvelle papeterie pour confirmer le nouveau mandat de la Fondation

Octobre 1999 : Le juge Trahan quitte la présidence de la Fondation.

Très actif dans la Fondation depuis déjà de nombreuses années, et président de la Fondation depuis 1991, il laisse ses fonctions de président et de membre du conseil ; l'âge rendant plus difficiles ses déplacements et sa participation aux nombreuses activités de la Fondation, il préfère céder son siège pour le mieux être de l'action de la fondation.

La Fondation perd un ardent défenseur haut en couleurs et très dévoué à la cause des jeunes. Il a apporté prestance et crédibilité à la fondation durant ces nombreuses années où il a joué un rôle actif et constant.



**« Le ciel n'est pas las d'enfanter des aurores,
l'homme n'est pas las d'enfanter de l'espoir »**

L'extrait du poème de Robert Choquette, dont il citait souvent le contenu, décrit très bien cet apport extraordinaire du Juge :

La fondation souligne cet apport lors d'une réception regroupant ses amis et les partenaires de la Fondation. Tous se souviennent de ses poèmes, de ses discours savoureux et de ses propos dynamisants.

Plus de 80 personnes lui rendent un hommage senti et le remercient de l'espoir qu'il donne aux jeunes..

Durant ces nombreuses années, il a permis la transition de la Fondation Cité des Prairies à la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants avec tact et harmonie, s'entourant de partenaires actifs dans la réalisation des activités.

Novembre 1999 : Il nous faut continuer la mission entreprise

Un nouveau conseil d'administration est choisi :

Monsieur Jacques Phaneuf déjà impliqué déjà comme administrateur et comme président du comité de golf est élu pour en assurer la présidence, M Gilles Roussel maintient son poste de Vice-Président, M Raymond Gingras cumule la tâche de secrétaire - trésorier et John Brockman celui de conseiller.

De nouvelles idées et de nouveaux projets de services aux jeunes commencent à surgir.



Monsieur Jacques Phaneuf, troisième président.

Juillet 2000 Déménagement du siège social sur la rue de l'Orphelinat

C'est une opportunité qui arrive au bon moment. La Fondation de la Villa Notre-Dame de Grâces nous propose de partager les locaux à leur siège social au 4383 De l'Orphelinat.



C'est avec beaucoup d' anticipation que nous quittons le parc industriel de Rivière des Prairies pour nous re-loger dans cette maison ancestrale ou presque qui nous semble des plus intéressantes.

Le déménagement est vite organisé et nous installons nos pénates dans notre nouveau siège social. La nouvelle plaque murale qui nous identifie à l'extérieur crée un intérêt certain chez les passants. Un nouveau bureau de travail nous stimule aux nouvelles tâches.

Septembre 2000 départ Mme Ginette Lemay :

Mme Lemay assumait depuis près d'un an la tâche de secrétaire à trois jours semaine pour la fondation. Elle nous annonce son départ en date de juin pour cause de maladie.

Le conseil d'administration opte encore une fois pour l'engagement d'un coordonnateur permanent. Le concours sera ouvert au cours des prochaines semaines.

Mars 2001 : M Claude Hallée se joint bénévolement à la Fondation

Celui-ci se joint comme bénévole à la fondation,

exercera certaines tâches que le directeur exécutif lui confiera durant cette période de quelques mois.

L'Association des motocyclistes de la Rive-nord devient un partenaire de la Fondation.

Sous l'initiative de C Hallée et de quelques anciens intervenants de Cité, cette association accepte de se partenariser avec les activités de la Fondation. Un premier geste tangible consiste en un don de \$500,00 lors d'une présentation des objectifs et moyens mis en œuvre par les délégués de la Fondation, mm Jacques Phaneuf et Jean Marie Carette à leur assemblée générale.

Septembre 2001 : Un comité de sélection pour l'engagement d'un coordonnateur.

Celui-ci est composé de M Jacques Phaneuf, Micheline Couture-Dubé, Gilles Roussel, Roland Plante , André Cadieux et Jean-Marie Carette. Le comité procède à l'analyse des candidatures et recommande engagement de M Denis Kemp, comme coordonnateur

Octobre 2001 : départ de Jacques Phaneuf. M Phaneuf nous annonce en octobre son départ de la Fondation. Durant ses nombreuses années de participation comme membre du conseil et comme président, il a toujours été très sensible au rayonnement de la fondation par des activités concrètes aux jeunes. Il s'est engagé fermement dans ces orientations et a supporté concrètement par ses efforts quotidiens la mise en place de programmes novateurs. Il a été un supporteur pour le service aux jeunes travailleurs dont nous parlerons ultérieurement. La fondation perd un partenaire et un ami.



Novembre 2001 : De nouvelles élections au conseil d'administration

Suite à la démission de Jacques Phaneuf, M Gilles Roussel accepte de prendre la présidence, JMCarette la vice-présidence, Raymond Gingras le poste de trésorier et Clément Langlois le poste de secrétaire.

En médaillon, M. Gilles Roussel, quatrième président

Avril 2002 :

Un nouveau coordonnateur prend la relève.

Suite à la démission de Monsieur Denis Kemp, le conseil d'administration accepte de donner le poste au deuxième candidat du dernier concours de sélection M Claude Hallée si celui-ci accepte les conditions du poste. Une rencontre avec le président confirme son acceptation.

Son engagement est donc accepté au conseil d'administration et il entrera en fonction officiellement le 4 août prochain. Un contrat de deux ans confirme cette disponibilité.

Septembre 2002 : Quelques changements au conseil suite aux élections de l'exécutif

M Gilles Roussel accepte de poursuivre à la présidence, JMCarette à la vice-présidence, Raymond Gingras comme trésorier et Pierre Sangolo au poste de secrétaire.

Avril 2003 : Un partenaire de la première heure quitte la fondation.

JMCarette, directeur exécutif de la fondation depuis les débuts annonce son départ. Ayant favorisé une longue période de transfert des responsabilités au nouveau coordonnateur, l'heure a sonné et Jean Marie Carette passe les rênes tout en maintenant un attachement toujours présent aux jeunes que la Fondation peut et doit aider.



« Il vient une période de la vie où il est important pour le développement de l'organisme autant que pour soi-même de laisser à d'autres le soin de poursuivre les actions qui pousseront toujours vers l'atteinte des idéaux qui ont toujours caractérisé les bénévoles de la Fondation depuis sa création. Ce temps est venu, et le moment est opportun...il faut passer le flambeau »

Juin 2003 :

Claude Hallée investit son énergie à la coordination des activités de la fondation.

Dorénavant, il est seul à remplir la fonction de coordonnateur : dans ses premières activités, on perçoit un nouveau dynamisme qui s'exprime. M Rejean Tardif, nouveau vice-président en intérim, assumera la supervision régulière des activités du coordonnateur. M Tardif a été durant de nombreuses années directeur des services professionnels et de réadaptation des centres jeunesse de l'Outaouais et directeur des Centres Jeunesse de Montréal. De plus, il a été secrétaire du comité Jasmin sur la loi des jeunes contrevenants. Le défi est relevé. L'avenir de la fondation est assurée selon la volonté que les responsables au conseil voudra y insuffler.

DES PARTENAIRES IMPORTANTS

Des gouverneurs et des membres à vie :

Non seulement pour reconnaître leur apport dans le financement , mais aussi pour reconnaître des réalisations particulières qui ont donné un sens à la Fondation.

La Fondation est une corporation à but non-lucratif dont les membres se divisent en trois catégories :

LES MEMBRES ACTIFS

LES MEMBRES À VIE

LES GOUVERNEURS

Sont membres actifs :

les membres du conseil d'administration et toutes les personnes qui acquittent la cotisation annuelle: cotisation fixée annuellement par le conseil d'administration.

Sont membres à vie :

les membres qui ont fait des dons cumulatifs de plus de \$250,00 ou qui par leur apport à la fondation se sont distingués durant l'année.Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale annuelle.

Sont gouverneurs :

les membres qui ont fait des dons cumulatifs de plus de \$2000,00 à l'origine de la fondation, et de \$5000,00 à partir de 1994. De plus sont nommés gouverneurs les personnes qui ont eu un apport exceptionnel à la Fondation durant une période de plusieurs années.

Ces nominations ont eu aussi pour effet immédiat de renforcer la crédibilité de la Fondation. La qualité des personnes nommées et leur apport fut durant ces années un stimulus essentiel à la vie de la Fondation.

NOTRE PALMARES DES MEMBRES A VIE

C'est en 1982 que la Fondation accueille son premier membre à vie. Le docteur Bruno Cormier

Le Dr Bruno Cormier, président du conseil veut donner un signal bien clair en devenant le premier membre à vie de la Fondation. La porte est ouverte pour tous les autres.

**Dès avril 1982,
deux nouveaux membres à vie s'ajoutent. Cette fois deux employés du centre, s'inscrivent à la Fondation :
messieurs Maurice Levac et Gérald Benoit.
La foi et la confiance dans la Fondation commencent à s'étendre dans le centre et dans la communauté. Ce sont les premiers d'une longue liste de personnes qui acquerront ce statut avec les années.**

**En février 1983,
M. Guy Bonneau, alors directeur des services professionnels du centre devient à son tour, membre à vie de la Fondation. Un pas de plus dans une participation plus généralisée.**

**En juin 1997,
M André Chenail, directeur général de la compagnie Lomex est nommé de son côté membre à vie. Depuis déjà quelques années, M Chenail s'engage dans l'Omnium de golf par une forte participation monétaire. Il en a fait l'objet de l'engagement charitable de sa compagnie et la participation au golf devient une façon de récompenser ses employés.**

**Juin 1999
Deux membres à vie s'ajoutent à l'actif de la fondation et deviennent membres à vie.**

Monsieur Pierre Lemieux, pour son action bénévole à la Fondation, lors des tournois de bridge et des Omniums de golf

Monsieur Ronald Adam pour sa généreuse contribution à l'œuvre depuis plusieurs années.

NOTRE PALMARES DES GOUVERNEURS :

En 1985, Trois premiers gouverneurs sont nommés à la Fondation.

Messieurs Raymond Gingras, Bruno Cormier et Guy Bonneau sont nommés gouverneurs de la fondation entre autre pour leur participation financière et surtout pour leur engagement dans des activités à la fondation tel le tirage de la Fondation.

En juin 1986, sont nommés gouverneurs de la Fondation, Messieurs André Leprohon et M Marcel Rose pour leur implication financière à l'activité tirage Leur don a permis à cette activité de prendre son envol vers une activité permanente de levée de fonds.

Juin 1987 : Emile Laurin gouverneur

Emile Laurin est accepté au rang de gouverneur de la fondation pour reconnaître son apport financier et sa participation constructive et dynamique aux ateliers de travail créés pour les jeunes.

Son passage à la corporation des ateliers a permis la création d'activités de travail en entreprise chapeautées par la fondation . « La corporation des ateliers » devient vite une entreprise autonome capable de générer des profits mais surtout capable de fournir et d'administrer une gamme de programmes de travail pour les jeunes qui sortent du centre et qui s'intègrent à la société ouvrière.

Juin 1988 Marius Bouchard est nommé gouverneur de la fondation.

Architecte très impliqué dans les projets de rénovation du centre durant de nombreuses années, il participe généreusement aux activités de financement de la Fondation.

mai 1989 : Une première bénévole comme gouverneur de la Fondation

Sylvie Bordelais, éducatrice au Regain est nommée gouverneur de la Fondation pour sa participation bénévole à ce service.

Nouvellement arrivée au Canada, elle s'implique bénévolement comme intervenante dans l'équipe du Regain, un service de la Fondation qui œuvre en réinsertion auprès des anciens de Cité des Prairies.

Durant de nombreuses années, tout en poursuivant ses études, elle s'implique bénévolement avec cette équipe y apportant disponibilité, qualité de présence et compétence. Son apport permet de qualifier et de maintenir une ressource importante pour la réinsertion des jeunes.

juin 1992 : Trois nouveaux gouverneurs au palmarès de la Fondation
La Fondation Marcelle et Jean Coutu,
l'Institut Dominique Savio reçoivent le titre de gouverneur particulièrement
pour leur apport financier au cours de l'année.

Mai 1994 :Des nouveaux gouverneurs s'ajoutent encore à la Fondation
Pour leur participation monétaires à l'œuvre, la Fondation nomme les
nouveaux gouverneurs suivants
Mme Lise et M Jacques Palardy : pour une participation financière
importante allouée au support des jeunes à l'externe; et M Gérard Poliquin
pour sa participation monétaire au divers omniums de golf.

Septembre 1995 : Roland Sénéchal est nommé gouverneur de la Fondation
Directeur du journal Le Flambeau de Rivière des Prairies et Montréal Nord,
éducateur à temps partiel,président de la chambre de commerce de Rivière
des Prairies il accepte durant deux années successives d'endosser la tâche
de président d'honneur de l'Omnium de golf de la Fondation .

Par sa très grande implication dans la communauté de Rivière des Prairies et
particulièrement dans la Chambre de commerce locale, il se fait le porte-
parole des activités de la fondation dans le quartier et y implique la
communauté des gens d'affaire. Il les impliquent à un moment où il est de
plus en plus important de prendre ce tournant avec les gens de la
communauté.

Juin 1996 Deux nouveaux gouverneurs

Honorable juge François Godbout et monsieur Jacques Phaneuf
Le juge Godbout œuvre comme juge au tribunal de la jeunesse. Il connaît
très bien les besoins des jeunes et la mission de la fondation. Radio-Canada
a souvent eu recours aux connaissances de cet ancien champion de tennis
pour commenter des événements internationaux de tennis. Tous ses cachets
sont remis à la Fondation pour ses oeuvres. Sans le savoir, il remplit très
vite les exigences financières pour devenir un gouverneur de la fondation.

De son coté, M Jacques Phaneuf s'implique au conseil de la Fondation tout
en demeurant au cœur de l'organisation de l'Omnium de golf depuis déjà
quelques années. Il apporte à la Fondation non seulement son dynamisme,
son souci de réalisations, sa générosité mais aussi ce lien d'initié avec les
gens d'affaire;

Juin 1997 : Mme Ruby Cormier devient gouverneur.

Pour sa participation au conseil d'administration, à la présidence du Fonds
de recherche Bruno Cormier et sa participation financière Mme Cormier est
nommée gouverneure.

En 1999, deux nouveaux gouverneurs sont nommés :

M Jean Marie Carette, directeur exécutif de la fondation

Profitant du vingtième anniversaire de la Fondation, le conseil a voulu en cette année reconnaître le travail acharné de l'initiateur de la Fondation en nommant gouverneur monsieur Jean Marie Carette. Celui-ci a joué un rôle prépondérant depuis de nombreuses années dans le développement et la qualification des services de la fondation. Nul doute que son engagement profond et sa foi inébranlable dans les jeunes a permis à la fondation atteindre ces hauts niveaux d'excellence.

M Maurice Kennedy a été président d'honneur de l'omnium de golf durant quatre ans.

Le conseil a voulu reconnaître sa participation engagée et désintéressée à la Fondation lors de l'organisation et l'animation des omniums de golf annuels sous sa présidence. Sous sa gouverne, l'activité de financement du golf s'est toujours avéré un grand succès autant financier que dans le rayonnement .

Son apport a permis l'intégration des gens d'affaire à l'œuvre et mission de la Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants.

Juin 2000 : nomination de M Rolland Loyer

On a voulu souligner ainsi d'une façon particulière son apport aux jeunes et aux activités de la fondation. Il s'est impliqué durant plus de dix années auprès de la Fondation, comme responsable de la comptabilité et comme administrateur au conseil d'administration.

On a voulu aussi reconnaître sa participation engagée et désintéressée à la Fondation dans le rôle qu'il y a joué, non seulement dans l'organisation générale de la Fondation ,mais aussi et surtout dans la mise en place du système comptable et dans le travail de suivi systématique de la comptabilité.

2001 : Deux nouveaux gouverneurs à la Fondation

John Brockman

En 1978, se liant dès les premières heures aux destinées de la Fondation, comme membre du conseil d'administration de la Fondation, M Brockman n'a pas hésité à initier et à appuyer les premières expériences de travail créées pour les jeunes du Centre Cité des Prairies : que l'on pense aux machines distributrices, à la coupe de bois, à la serre , toutes ces nouvelles expériences issues de la Fondation à un moment où les programmes de réadaptation dans les centres avaient besoin d'un renouveau, d'une redynamisation et d'une adaptabilité certaine.

Gilles Roussel

Pendant plus de 15 ans, Gilles a œuvré dans la Fondation. Soucieux du développement de services de qualité supérieure offerts aux jeunes et désirant leur permettre le meilleur cadre de réalisation, Gilles Roussel s'est impliqué à atteindre les objectifs de la Fondation. Il y a joué un rôle actif et engagé malgré ses nombreuses obligations liées à son travail.

juin 2002 : Serge Laprade

Depuis déjà près de huit ans, monsieur Laprade a fait sienne, la mission de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants; il y investit temps et énergie. De prime abord, nous tous avons remarqué la sympathie, chaleur du contact, la qualité humaine, l'ouverture de communication et l'engagement qui se dégage de cette personne .Il a œuvré particulièrement dans l'animation des soirées de golf et de la soirée du souper-bénéfices

Juin 2003 : Aline Carette

L'assemblée générale reconnaît le vaste engagement dans son travail de bénévolat à la Fondation

Impliquée dans la fondation québécoise depuis le début de ses activités, elle y a toujours investi. Entre autre comme bénévole, elle s'est consacrée particulièrement aux activités suivantes :

Organisatrice durant 5 ans des tournois de bridge annuels au profit de la fondation, elle a su par son travail , non seulement permettre à la Fondation de recueillir des sommes significatives, mais aussi faire rayonner la fondation et le travail du centre auprès de la communauté.

Au moment où la Fondation s'est dissociée du centre d'accueil, elle a donné comme bénévole au secrétariat de la Fondation l'équivalent de 8 à 10 hrs semaines, garantissant un passage approprié vers l'engagement d'un permanent.

Elle s'implique dans le support aux déroulement des activités, ainsi, elle a assumé durant ces années l'accueil au golf et aux diverses activités de la Fondation, fournissant à l'occasion une aquarelle originale signée de son nom.

Les réalisations au quotidien

***« La fondation se met au service des jeunes »
les plateaux de travail***

Une vocation toute tracée : la création de programmes de travail pour les jeunes.

Durant ces 25 premières années, les programmes de travail ont été indéniablement au cœur des activités de la fondation dans ses services aux jeunes

**« Une saison pour semer
Une saison pour attendre
Les automnes les plus
tendres »**

Gilles Vigneault

Pour contrer la récurrence chez les jeunes et pour réussir leur réinsertion sociale, ceux-ci se doivent, à leur retour dans la communauté, d'être capable de s'intégrer sur le marché du travail et de faire face aux réalités de ce milieu

**Un programme de réadaptation valable se
doit d'offrir toutes les opportunités de
s'intégrer au marché du travail**

où plus de 80% des jeunes se dirigent après leur séjour en centre de réadaptation. «C'est une condition « sine qua non » à une réussite du séjour. »prône le directeur général du centre. Mais pour en assurer le succès, ces projets doivent venir des besoins réels des jeunes et être au cœur de leurs propres initiatives.

***Les plateaux de travail naissent de l'initiative
des groupes, du personnel et des jeunes. Ces
plateaux seront gérés par la Fondation et
seront en complémentarité des services offerts
au centre.***

Le 12 novembre 81 :

Le début des plateaux de travail pour les jeunes

La fondation est en opération depuis quelques mois; déjà une demande de subvention de \$100,000.00 dollars est déposée auprès du gouvernement fédéral pour la création de projets de travail pour des jeunes à la fois des services internes du Centre et pour ceux qui fréquentent les services externes.

Pour aider ces jeunes, pour créer des plateaux de travail adaptés, la fondation a besoin d'un coup de main des instances gouvernementales, elle ne peut financièrement encore agir seule. Cette demande constituera cependant le déclenchement de toute l'orientation future de la Fondation.

Un premier plateau de travail axé sur la récupération de papier est mis en place en 1981 par la Fondation. Pendant que chemine la demande de subvention, Claude Hallée, un jeune éducateur de Sherbrooke, nouvellement engagé au centre, prend en charge ce nouveau service de travail en récupération de papier dans des conditions souvent héroïques.



Les jeunes oeuvrent dans un entrepôt à Longueuil. La compagnie Weston donne un camion pour faciliter ce travail de récupération. Bravant des conditions matérielles difficiles, les jeunes et le personnel s'impliquent dans ce premier plateau de travail.

Tenant compte des difficultés inhérentes au projet et des comportements délinquants de certains jeunes, ce plateau de travail réussit à fonctionner; il y a des jeunes qui y travaillent, y reçoivent un

salaires pour subvenir à leur besoin et qui apprennent à faire face aux difficiles réalités du marché du travail (horaires, ponctualité, respect , exigences du travail et autres. De plus, il font l'apprentissage d'un comportement adapté. C'est un projet qui s'autofinance et qui permet à la Fondation de bâtir ses premiers liens avec la communauté.

Puis un deuxième plateau de travail voit le jour. La Fondation achète sept(7) machines distributrices au coût de \$7600.

Pour la première fois, la fondation investit elle-même ses propres argent dans un projet de travail. Il s'agit d'un projet de gestion de sept distributrices automatiques de liqueurs douces et de friandises. Celles-ci sont localisées dans divers centres d'accueil du réseau. Les jeunes eux-mêmes opèrent et entretiennent ces appareils avec le support d'un éducateur externe.



N'eut été de l'acharnement, de la ténacité des garanties et de l'engagement personnel et financier du directeur général du Centre Cité des Prairies et de la Fondation, Jean-Marie Carette et de son directeur administratif M Serge Dubé, il n'est pas certain que la Fondation y aurait investi ses premières économies et ses énergies pour mener à terme ce type de projet. « Au conseil, on est encore très tiraillé entre l'accumulation de capitaux pour pouvoir offrir des services et la réalisation de services pour mieux favoriser la rentrée de fonds. »

Pour atteindre l'objectif de ce plateau, les personnes pré-citées s'engagent à *assumer personnellement* toute perte s'il s'en produit. Ce qui en permet la réalisation

Prendre des risques n'est pas encore devenu une coutume dans la fondation. Mais il y a toujours une première fois et il fallait commencer. Les machines distributrices s'avèrent une source de financement et une activité de travail de grand intérêt

Le projet des machines distributrices, créé quelques six mois auparavant remet un versement de 2,500.00\$ de profits à la fondation. Cette somme représente le travail de six mois d'opération de l'activité des machines, dans laquelle des jeunes et du personnel des services externes sont impliqués. Les responsables en ont fait un succès évident. M François Clermont, un éducateur impliqué auprès des jeunes en a été un des animateurs très significatifs pour en assurer une continuité et le succès.

La production et la vente de 3500 cordes de bois 1982.

La fondation, grâce au support indéfectible de Serge Dubé, directeur administratif du centre, et de Pierre Bergeron, chef du service de la comptabilité, a vendu cette année 3500 cordes de bois de foyer. Le bois de foyer est produit par les jeunes dans le cadre de leur projet de travail. La fondation achète le bois



et en assure la vente. Ce travail génère des profits de \$18,000 tout en générant des salaires aux *jeunes travailleurs*. Merci au personnel de ces services de soutien du centre qui en ont permis la réalisation.

28 mars 1984 : Deux subventions permettent un développement important de nos activités.

L'atelier de menuiserie externe obtient une subvention fédérale au montant de 100,000.00\$.

De plus, pour la création d'un programme de stage en entreprise privée, la Fondation obtient une subvention au montant de 18,636.00\$. Ces deux événements importants permettent le développement et la consolidation des services externes. Les jeunes peuvent compter sur un nouvel atelier de travail et le programme de stage en entreprises leur permet d'accéder à un emploi en entreprise privée. La fondation supporte intensément ces projets et loue un local pour s'installer dans le parc industriel de Montréal-Nord.

Les jeunes dans leur apprentissage du monde du travail sont soumis de plus en plus aux règles et conditions du marché. Ces apprentissages sont peut-être difficiles, mais combien essentiels.

Février 1986 : Des stages en entreprises

Les programmes de stages en industrie entrepris déjà depuis quelques années pour les jeunes atteignent un niveau de fonctionnement intéressant et les résultats positifs incitent la fondation à investir encore 35, 376.00\$. Plusieurs jeunes profiteront de cet excellent moyen d'apprentissage et de réinsertion. Les entreprises participantes sont

intéressées à poursuivre . Des stages dans des entreprises de soudure, des garages, des restaurants, des boulangeries, dans des ateliers de rembourrages sont offerts. Des dizaines de jeunes profitent de ces opportunités.

janvier 1987

Le plateau de travail « des machines distributrices » prend un expansion considérable. Grâce au support de M Laurent Spénard, directeur des services auxiliaires du CSSMM, six points de service additionnels s'ajoutent aux points de vente existants pour y disposer des machines distributrices additionnelles : soit au centre d'accueil Dominique Savio et au Centre de Service Social. Le défi en devient un de taille et les services externes s'y engagent à fond. Les jeunes en seront les grands bénéficiaires.

septembre 1987 Une réorientation s'impose dans l'activité des les machines distributrices.

Malgré la rentabilité du projet , il est nécessaire de procéder à la fermeture du projet des machines distributrices Les énergies demandées sont trop exigeantes. le personnel des services externes devient de plus en plus accaparé au-delà de ses possibilités. Merci à ces collaborateurs qui ont maintenu depuis 1981 ce projet. Il faut souligner qu'il a généré des milliers de dollars de revenu pour le mieux être des jeunes. Les appareils sont alors vendus.

Mars 1987 La Fondation investit dans l'achat d'une serre pour les jeunes

La fondation participe au projet horticulture mis de l'avant par une unité du centre, « Le Havre. » En investissant un montant de 25,000.00\$, la Fondation permet l'achat d'une serre et des outils nécessaires à l'apprentissage de l'horticulture.

Monsieur Raymond Lafleur,

responsable de l'unité de vie développe son projet de

service en lien avec la commission scolaire pour l'enseignement de l'horticulture. Cette expérience s'avérera très stimulante pour les jeunes et le personnel . Elle débouchera sur un plateau de travail interne : la production de plantes de serres.



Janvier 1988 : Un atelier de travail dans le parc industriel de Rivière des Prairies pour les jeunes

La Fondation, plutôt que de louer annuellement un local, achète un immeuble dans le parc industriel de Rivière des Prairies pour y établir



atelier situé sur la rue Adolphe Caron

les ateliers de travail de menuiserie et de rembourrage. Il est situé sur la rue Adolphe Caron. Plus de dix milles pieds carrés seront à la disposition des jeunes pour leurs expériences de travail en milieu industriel. Facile d'accès, ce local permettra la re-localisation des ateliers externes déjà en opération.

La fondation a initié les plateaux de travail; maintenant ils opèrent de façon autonome; ils génèrent un volume important de travail; ils ont fait leurs preuves au niveau de l'aide aux jeunes tout en faisant leurs frais. Pour libérer la fondation et lui redonner la possibilité de se recentrer sur des expériences novatrices, le centre crée une corporation des ateliers.

En 1991, la corporation des Ateliers est créée, elle prend en charge la gestion des programmes de travail du centre. Cette prise en charge libérera la fondation d'une foule d'activités de gestions pour lui permettre de se concentrer plus sur le support direct aux jeunes sur une base individuelle. Les ateliers de travail volent maintenant de leurs propres ailes

Durant cette période, les programmes d'aide directe aux jeunes prennent un essor remarquable. Suite à une demande des jeunes, ceux-ci peuvent recevoir des supports financiers pour réintégrer le milieu du travail ou le milieu scolaire. Plus de \$30,000 dollars sont ainsi distribués par année à ces fins.

Cette orientation a ouvert la porte à notre programme actuel d'aide aux jeunes.

Été 1998 : Une subvention de \$7855,00 au service d'employabilité pour des programmes de travail aux jeunes contrevenants

La Fondation supporte le service d'employabilité des Centres Jeunesse de Montréal dans le maintien d'un programme d'apprentissage au travail pour un groupe de jeunes contrevenants pour l'été 98. Une première expérience qui s'avérera malgré quelques difficultés, être un succès. Ce projet ouvrira la porte à une série de projets annuels de même type

Annuellement la Fondation y verse environ 12,000 dollars et près de douze jeunes contrevenants bénéficient à chaque été de stage de travail en milieu privé. Cette initiative, supervisée par M Serge Joncas s'avère une étape importante à la réinsertion des jeunes.

Octobre 2001

Un souper-bénéfices Rive-Sud pour la mise sur pied des ateliers de travail



A droite, M. Gilles Roussel, président du conseil de la FQJC, au centre, M. Daniel Michelin président du conseil d'administration de la Fondation des Centres Jeunesse de la Montérégie ; à gauche M. Brunelle, directeur général des Centres Jeunesse de la Montérégie

Les Centres jeunesse de la Montérégie, veulent à leur tour créer des programmes de travail. C'est un besoin pour les jeunes. Plusieurs partenaires de la Fondation acceptent d'investir avec la Fondation des Centres Jeunesse de la Montérégie pour l'organisation d'un souper-bénéfices afin de ramasser des fonds pour la mise en place d'ateliers de travail dans la Montérégie. Les membres du conseil assistent nombreux à ce souper-bénéfices. Ce souper rapporte plus de \$55,000 à la Fondation des Centres Jeunesse de la Montérégie. La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants s'engage de son côté à remettre \$23,000 pour la mise en place des ateliers aux jeunes contrevenants pour l'achat de fourniture nécessaires aux stages.

novembre 2001 : Les centres jeunesse de l'Estrie demandent « a leur tour un coup de main pour le maintien de leurs ateliers de travail : La Fondation après analyse du projet, accepte d'accorder un montant de \$6 000

Avril 2003-

Une subvention additionnelle leur est remise en avril 2003 pour leur permettre la consolidation de leurs ateliers auprès des jeunes contrevenants.

D'autres programmes... d'autres innovations

28 avril 1982 : Une piste d'hébertisme pour les jeunes du centre et la communauté environnante :

Patronnant ce projet de piste d'hébertisme, subventionné par le gouvernement fédéral sur les terrains de l'établissement, M Raymond Chouinard, directeur des services externes du centre, fait preuve d'un dynamisme extraordinaire dans le cheminement de ce dossier. la réalisation de ce projet est sur pied au début de l'été grâce au travail des jeunes eux-mêmes. Lors de l'inauguration officielle de cette piste d'hébertisme, Monsieur Chouinard fait ressortir l'importance du rôle de la fondation dans l'obtention de cette subvention.

À l'automne, lors de la fermeture des livres, un surplus de \$1100.00 reste dans les coffres. Ce surplus, en accord avec les gestionnaires gouvernementaux du projet est transféré au fond général de la fondation. Cet apport financier offre un grand support à la fondation naissante.

Intervenir pour contrer la consommation de drogues

Les problématiques liées à la consommation de la drogue sont très présentes chez les jeunes délinquants. La consommation commence pour certains très tôt, souvent dès l'âge de latence, et devient vite source et cause des « agirs » délinquants. Telles sont les grandes conclusions d'une étude menée 'par le centre.

La Fondation en fait un dossier prioritaire.

Octobre 1989 : La Fondation organise une semaine d'activités dans le Centre.

Pour contrer cette tendance de plus en plus présente chez les jeunes, La Fondation initie et anime la semaine des drogues.

On ne peut aider un jeune contrevenant sans intervenir en même temps sur sa problématique de consommation. La Fondation désire s'impliquer activement dans ce domaine en visant comme premier objectif : « sensibiliser les jeunes, les parents et le personnel intervenant » a cette nouvelle réalité. »

La Fondation, avec l'aide de Michel Dupras, coordonnateur aux services internes, met sur pied « La semaine des Drogues dans le centre. » Notre objectif 1989 sera: « On se parle de la drogue et de ses conséquences pour chacun de nous »

Durant cette semaine, des occasions de dialogue entre parents entre intervenants entre les jeunes et entre les partenaires des autres établissements sont créées pour stimuler une réflexion dans tout le milieu. Michel Dupras devient la personne-clé de l'animation de cette semaine et assumera le suivi Il gardera cette responsabilité dans cette démarche durant de nombreuses années pour favoriser le développement d'interventions appropriées auprès des jeunes qui ont des problèmes de toxicomanies.

Septembre 1990;

« Un comité drogues » pour supporter le personnel à mieux intervenir.

Un comité de travail de la Fondation qui regroupe M Serge Brochu de Université de Montréal, Jean Trépanier de Institut de criminologie, l'Honorable Juge Nicole Bernier, Denis Tourangeau, Michel Dupras et Jean-Marie Carrette est mis en place. Ce comité nouvellement formé, se donne comme mandat :

faire l'inventaire des outils d'évaluation qui existe au niveau des utilisateurs de drogues et en recommander un pour le centre. De plus ce comité fera l'inventaire des diverses approches dans le traitement de la toxicomanie et en informera le personnel.

Tout le personnel du centre aura accès à un programme de formation sur le sujet et des stages d'apprentissage sont organisés à Portage, Domremy et autres...

En 1991, la Fondation supporte la spécialisation d'une unité de vie « L'Aube » dans la mise en place d'un programme mieux adapté aux jeunes toxicomanes. Cette unité, en engageant un spécialiste de Portage dans l'équipe, développe des programmes strictement adaptés à l'arrêt de la consommation de drogues.

Pour supporter les parents,

Des partenaires à la réadaptation de leur enfant

Février 1991 : Une autre réalisation cette fois signée Roger Pelletier :Un programme de support aux parents.

La fondation, à l'instar de ce professionnel procède à la création du programme d'aide téléphonique aux parents au prise avec les problèmes de délinquance de leur enfant. Les parents se sentent souvent démunis devant la lourdeur du processus policier et judiciaire qui entoure la détention de leur jeune. Il s'agit donc, par ce programme, d'offrir à ces parents l'accès à des professionnels spécialisés en intervention pour tenter de répondre à leurs attentes, à leurs questions et d'échanger sur les orientations appropriées. Le service vise aussi à

leur apporter le support personnel leur permettant de voir un peu plus clair dans toute cette situation complexe et souvent dramatique. Dès sa mise en place, de nombreux parents s'y réfèrent. Les intervenants du milieu sont sollicités bénévolement pour entrer en contact avec ces parents aux prises avec des problèmes particuliers sans savoir quoi faire pour y remédier.

« Avant de me marier, j'avais six théories sur la façon d'élever un enfant, maintenant, j'ai six enfants et plus aucune théorie » parent anonyme »

Octobre 1993 : En collaboration avec le centre, le programme de support aux parents est ajusté pour répondre à un besoin encore plus particulier.

Afin d'impliquer et de sécuriser les parents au séjour de leur garçon dans le centre, des bénévoles de la Fondation, appellent chacun des parents dès l'arrivée de leur jeune au centre. Ces appels fournissent aux nouveaux parents les informations de base sur les services du centre, sur les éducateurs intervenant avec leur enfant et sur l'unité de vie les prenant en charge, sur les règlements etc... Ces simples éléments d'information ont un impact très positif sur la prise en charge immédiate de l'enfant et l'insertion des parents dans le processus de réadaptation.

Ce programme cessera en 1994.

L'année internationale de la jeunesse

Mars 1994 : La Fondation s'engage dans la réalisation de l'année internationale de la jeunesse

La Fondation donne \$3000,00 dollars au comité organisateur pour stimuler la participation à l'année internationale des jeunes. Cette subvention permettra à des jeunes de différentes régions du Québec de se réunir et de réfléchir sur ce que devrait être la société de demain. Cette rencontre se tiendra à Montréal en novembre prochain et regroupera près de 600 jeunes du Québec. Gregory Charles, jeune musicien, chanteur et animateur animera cette fin de semaine pour les jeunes. De plus, l'unité du Regain présenté dans le chapitre des foyers de groupes mis sur pied par la Fondation, hébergera quelques jeunes de diverses régions du Québec durant les périodes de coordination de transport.

Savoir stimuler

bourse Marie-Anne Bouchard

Avril 1997 : création de la bourse Marie-Anne Bouchard, une bourse pour supporter les jeunes du centre Cité des Prairies à leur retour à l'école.

Avec le décès de Mme Bouchard, aux premières heures de sa retraite, la fondation perd un partenaire de premier plan . Depuis déjà plusieurs années, elle s'est impliquée dans des activités de financement, particulièrement les tirages de plus, elle a transmis continuellement au milieu l'importance pour la Fondation de multiplier ses programmes de support aux jeunes. Elle aurait souhaité que chacun des jeunes puisse accéder à des études supérieures.

Dans sa fonction, elle les a stimulés continuellement dans ce sens.

Pour reconnaître cet apport surtout dans ce volet de la scolarisation des jeunes, la Fondation met sur pied une bourse annuelle. Celle-ci sera offerte à un jeune méritant de Cité des Prairies exclusivement pour lui permettre de poursuivre sa scolarité. Le syndicat et le personnel s'impliquent dans le financement de cette bourse. Un comité reçoit annuellement les demandes, les analyse et en recommande l'octroi d'une bourse de \$500.00 à un jeune qui présente un projet valable de poursuite de ses études. M John Brockman en assumera la présidence du comité.

A chaque année, le comité recommande des lauréats.

Bourse d'Étude Ruby Cormier

Visant un objectif identique à celui de la bourse Marie Anne Bouchard, la bourse d'étude Ruby Cormier s'adresse à tous les jeunes contrevenants de la province du Québec qui expriment un intérêt certain de poursuivre leurs études de niveau collégial ou universitaire.

Crée en 2000, suite à une donation de Mme Ruby Cormier, cette bourse annuelle s'adresse à tous les jeunes contrevenants du Québec qui désirent poursuivre leurs études après leur séjour dans un centre sous la loi des jeunes contrevenants.

Mme Ruby Cormier, très préoccupée par le décrochage scolaire, mise sur l'importance que les jeunes puissent



participation très grande des anciens comme bénévole à ce service.

Le service démarre dès novembre 85.

février 1986 : un permis attendu

Même si la ressource opère depuis déjà quelques mois, la régie régionale des services sociaux et Santé de Montréal-Centre accepte officiellement l'implantation du foyer pour les ex-bénéficiaires et l'inscrit sur le permis d'opération du centre. Le Regain est officiellement reconnu comme une ressource du Centre pour les anciens bénéficiaires.

14 mai 1986 : Un nouveau gestionnaire pour le Regain: Claude Hallée.



la maison pour les ex-bénéficiaires vient à peine de naître que déjà le responsable Monsieur Ronald Duclos quitte son poste le 2 juin 1986, pour un autre emploi dans le réseau. Il a été le premier gestionnaire de ce projet et déjà a su y onner des bases intéressantes. M Claude Hallée, éducateur dans les services externes viendra prendre la relève quelques jours plus tard et redonner au projet tout son dynamisme.

26 novembre 1986 : Une journée importante pour le Regain : l'ouverture officielle du service

Déjà depuis quelques mois, le foyer opère. Les premiers jeunes s'y sont inscrits durant l'été et on peut y entrevoir une réussite. Le 2 décembre, les jeunes et le personnel fêtent l'inauguration officielle. Plusieurs invités viennent partager les festivités de l'ouverture du foyer de groupe. Les députés du comté et les représentants des organismes de la communauté soulignent, par leur présence, leur partenariat à l'œuvre. Les membres du conseil d'administration de la Fondation assistent avec une grande fierté à cette nouvelle expression de support aux jeunes.

Durant les huit années suivantes, le Regain offrira des services aux jeunes, bâtissant des partenariats solides avec la communauté et ses organismes. Les jeunes s'y réfèrent nombreux et y reçoivent des services adaptés à leurs besoins. Une équipe d'intervenants, et plusieurs bénévoles se soudent à l'œuvre pour garantir des services de qualité. Plus de quatre cents (400) jeunes ont bénéficié de ce programme durant ces huit années. Les jeunes eux-mêmes durant leur ré-insertion dans la communauté y reféraient pour y recevoir le support requis. Des plans de travail s'y bâtissent avec les jeunes pour un retour le plus rapide et adapté dans la communauté. Plusieurs jeunes peuvent ainsi quitter les services de garde fermée car un service de 24 heures sur 24 sont disponibles pour fournir le soutien en situation difficile momentanée.

Novembre 94 : fermeture du Regain

Une journée sombre, la Fondation doit fermer son service le Regain. Après neuf années d'existence, ce service doit disparaître. Première cible dans les coupures budgétaires des Centres Jeunesse de Montréal, celui-ci met fin au contrat de gestion du foyer le Regain. La Fondation doit se résigner, n'ayant pas la capacité financière par elle-même. La Fondation doit se résigner à fermer cette ressource qui a été d'une grande utilité et même d'une nécessité majeure pour certains jeunes. Beaucoup de souffrances chez le personnel qui y a investi tant d'énergie et de courage.

« Mais les besoins n'ont pas disparu pour autant »

Projet : L'Arrimage

mars 2000 : Dans le cadre de la consultation effectuée par la fondation pour générer plus de services aux jeunes contrevenants, le besoin de support d'hébergement pour les jeunes qui sortent des centres ressort de façon évidente. Tous les centres consultés identifient ce besoin comme une priorité pour des services complémentaires pour les jeunes qui sortent des centres jeunesse. La Fondation s'engage donc dans la mise sur pied d'une nouvelle ressource d'hébergement pour les jeunes à leur sortie du Centre : L'Arrimage.

Cette ressource sera consacrée aux jeunes qui n'ont pas d'endroit où demeurer après leur fin de séjour en Centre de réadaptation; Cette ressource sera aussi offerte aux jeunes vivant dans la grande périphérie de Montréal. La ressource devrait être complémentaire à ce qui est offert dans les centres jeunesse du Québec et ne pas entraîner de duplication de services. Les budgets sont dégagés et la sélection du personnel va commencer. Un comité conseil est mis sur pied pour soutenir la préparation et la réalisation de ce nouveau projet. M Ronald Duclos, psycho-éducateur expérimenté en assumera la présidence. Divers professionnels de diverses régions se joignent à ce comité.

Octobre 2000 : M Robert Bélanger est retenu comme responsable du Foyer L'Arrimage.

Après une sélection où nous avons rencontré sept candidats, le comité recommande la retenue des services de M Robert Bélanger en raison de sa longue expérience comme éducateur et gestionnaire à la Cité des Prairies et à L'Escale. Il entre en fonction et a le mandat d'ouvrir la ressource le plus tôt possible.

mars 2001 : encore une fois une réorganisation du service s'impose. Les locaux pour mettre en place une telle ressource sont difficiles à trouver. La publicité commence dans les établissements, mais, malgré tout le support, les services piétinent et dès le printemps, suite au départ de M Bélanger, la fondation décide plutôt d'offrir ce service sur une base individuelle à l'intérieur des programmes d'aide aux jeunes déjà existants convertissant l'hébergement et la vie de groupe en une réponse individualisée dans son programme d'aide.

Savoir se partenariser

CRÉATION DES FOYERS DE GROUPE :

Des foyers de groupe présentent une avenue dynamisante pour supporter les jeunes du Centre Cité des Prairies vers un retour dans la communauté . La Fondation s'y engage à fond.

L'engorgement du réseau de services aux jeunes constitue un problème persistant qui oblige à l'innovation, à la recherche des solutions nouvelles.

Les places d'internat sont très restreintes et plusieurs jeunes contrevenants pourraient, vers la fin de leur ordonnance profiter de mesures plus souples en externat.

Ainsi, en mai 1986: La fondation achète un premier bâtiment sur la rue Aéterna à St-Léonard pour servir de foyer de groupe à des jeunes en fin de mesure. En plus de donner plus de disponibilités de place, cette mesure favorise un retour graduel des jeunes dans la communauté, un atout important dans le processus de réadaptation.

Le centre veut créer son premier foyer de groupe en services externes et la fondation s'implique dans le projet en achetant le bâtiment qui sera loué ensuite au centre. Ce foyer recevra huit jeunes Ces jeunes proviennent de l'interne et ce foyer servira d'étape transitoire pour le passage dans la communauté. C'est une nécessité pour les jeunes de Cité.

Dès le 24 septembre 1986 : Achat d'un autre bâtiment sur la rue Leblanc.

Le centre Cité des Prairies, devant le succès de la formule,prend clairement le virage de services externes complémentaires pour garantir à chacun des jeunes contrevenants la possibilité d'accéder à des services de réinsertion à sa sortie du centre. Le Centre ouvre son deuxième foyer de groupe. Pour permettre la réalisation de ses objectifs, encore une fois la fondation procède à l'achat du deuxième immeuble « Le Foyer Trait-d'union. » Cette maison est située à Montréal-Nord sur la rue Leblanc

Ces deux foyers de groupe opéreront durant toutes ces années, dans les locaux de la fondation et plusieurs jeunes bénéficieront de ces mesures.

Avec le regroupement des Centres Jeunesse, le programme des foyers de groupe prend un grand essor.

En avril 1994 Achat de 4 bâtiments qui serviront de foyers de groupe pour les centres jeunesse de Montréal

Suite au regroupement des divers établissements pour jeunes de la région de Montréal, la nouvelle entité administrative qui porte dorénavant le nom des Centres Jeunesse de Montréal veut axer son développement vers les services externes et la conversion de services d'internat en foyer de groupe. A cet effet la Fondation est approchée pour faire l'achat de propriétés devant servir à des foyers de groupes pour jeunes. Un contrat de location sera signé avec les centres jeunesse de Montréal.

Malgré les inquiétudes soulevées, la fondation accepte la proposition et s'assure de ne pas encourir de pertes de ses capitaux. Des baux de cinq ans sont signés dans ce cadre. La fondation est alors propriétaire de six foyers de groupe dans lesquels les jeunes des Centres jeunesse de Montréal reçoivent des services.

Les contraintes budgétaires et la diminution des services amènent des fermetures. En novembre 1996, les centres jeunesse de Montréal ferment deux de ses foyers de groupe dans lesquels la Fondation est impliquée depuis plusieurs années

Encore une fois, pour absorber leurs contraintes budgétaires, les centres jeunesse ferment deux premiers foyers de groupe(Aeterna et Trait d'union) qui jusqu'à date, ont fait leurs preuves et qui fonctionnent à des coûts nettement moindres que les ressources similaires qui ont commencées à se mettre en place. Comment comprendre une telle décision?

Les propriétés sont mises alors en vente. Tenant compte de la qualité de ces programmes offerts aux jeunes et de l'importance que les jeunes de Cité aient accès à des ressources externes, c'est avec beaucoup de regrets que la fondation doit fermer ces deux ressources; La fondation s'inquiète de la façon dont va être assuré la réinsertion sociale particulièrement pour jeunes qui sortent de Cité des Prairies. Ces foyers en constituaient des mesures excellentes

les contraintes budgétaires du réseau se poursuivent.

En 1998,; encore trois foyers ferment leurs portes dû à des contraintes budgétaires et des réorganisations de services dans le réseau. Les immeubles sont vendus.

En 2001, des problèmes d'humidité dans un foyer soulèvent beaucoup de craintes sur la salubrité des lieux. La fondation met fin au bail et revend son bâtiment.

Aujourd'hui, il reste encore deux foyers de groupe en opération et des baux de deux ans avec Les Centres jeunesse de Montréal sont en vigueur.

Savoir soutenir la motivation

Support aux intervenants : Un autre mandat de la fondation

Dès sa création, la Fondation, connaissant les conditions de vie dans lesquelles les éducateurs interviennent avec cette clientèle très difficile des jeunes contrevenants, a voulu servir de stimulus à leur travail. Elle a voulu leur permettre non seulement de développer une motivation plus grande, mais aussi de leur permettre d'être à la fine pointe des techniques d'intervention dans le domaine.

**Le développement de la compétence des
éducateurs constitue la base de l'excellence du
service**

Diverses interventions ont été au cœur de la réalisation de ce mandat.

Le

PRIX POUR UN « ESSAI SUR L'INTERVENTION » : Le prix Raymond Gingras

Le 13 février 1985 : La Fondation met en place un prix qui se veut constituer un stimulant pour le personnel oeuvrant avec les jeunes en difficulté.

le prix pour un essai sur l' intervention, prix Raymond Gingras

Le personnel intervenant impliqué directement dans le quotidien du jeune participe à des expériences très riches avec ceux-ci. Il développe ainsi un art et une science propre aux intervenants de première ligne. Souvent tiraillé par les exigences de ce quotidien, il lui est difficile de prendre le temps pour rédiger les différents éléments qui constituent la base de l'intervention de qualité en lien avec l'expertise acquise de ce quotidien. Pour favoriser la concrétisation de la conception de l'intervention par le personnel intervenant, la fondation crée un prix littéraire et scientifique. Ce prix annuel s'adressera aux intervenants du centre. Il stimulera à écrire et à présenter une pensée cohérente, une démarche et une expérience ré-éducative méritant d'être partagée. « Prix Raymond Gingras ».est crée .



Génèreusement, M. Raymond Gingras , issu du milieu des affaires croit dans l'importance de stimuler la créativité et dépose à la Fondation un montant de 1000.00\$ pour en permettre la réalisation. Le conseil supporte cette

généreuse initiative; La Fondation officialise ce prix et lui assure une continuité annuelle.

en 1985, le premier comité d'évaluation pour l'obtention du prix Raymond Gingras est formé de personnes émérites tels Messieurs Pierre Poupart, directeur des services professionnels à la Cité, Jean Trépanier, professeur à l'école de criminologie de l'université de Montréal, Gilles Gendreau, ancien directeur général de Boscoville et professeur à l'école de psycho-éducation de l'université de Montréal et Jacques Perrault, directeur à la protection de la Jeunesse de la région de Montréal. Ces partenaires de haute qualité se joignent à la fondation et assurent une grande crédibilité à ce prix.

Dès cette année-la, le prix est remis.

Depuis ce temps annuellement des candidatures sont déposées et le comité prime une ou deux œuvres méritant d'être soulignées dans l'ensemble du réseau québécois. De plus, la Fondation en supporte la publication.

La création d'un agenda

Un fort sentiment d'appartenance solidarise le personnel. Pour renforcer ce sentiment d'appartenance, La Fondation crée un agenda présentant l'ensemble des services du centre Cité des Prairies.

M Robert Greaves, administrateur de la fondation propose et s'engage à élaborer un agenda 1988. Celui ci présenterait en plus du calendrier, l'ensemble des services du centre le personnel qui y participe et une description de chacune des grandes réalisations de chacune des équipes. Cette initiative n'est pas sans développer et renforcer un sentiment d'appartenance plus grand et plus dynamisant du personnel à leur établissement.

L'expérience de « l'agenda » fabriquée par la fondation et mise en vente se poursuivra annuellement jusqu'au regroupement des centres jeunesse en 1994.



⇒Le Prix d'excellence Gilles Roussel

« Ce n'est pas l'abondance, mais l'excellence qui est richesse »

En décembre 1992, sous l'initiative du conseil d'administration du centre Cité des Prairies, une demande est adressée à la Fondation pour créer dans les services du centre un prix qui reconnaîtrait l'excellence développée par le personnel dans un des services du centre.

Prix d'excellence Pour reconnaître les apports d'excellence développés par le personnel

A cet effet le centre remet à la Fondation une bourse de \$15,000 dont les intérêts serviront à garantir annuellement la valeur de ce prix.

Ce prix de l'excellence portera le nom de Gilles Roussel , président du conseil d'administration du centre Cité des Prairies Celui-ci, depuis déjà quelques années, s'est particulièrement centré, comme président, sur le développement de la qualité dans le milieu. Ce prix sera décerné par la fondation et aura pour objectif de reconnaître l'initiative, la créativité, l'innovation, le dépassement ou l'engagement d'un intervenant ou d'un groupe d'intervenants dans le traitement des jeunes contrevenants

Ce prix alors d'une valeur de \$2000 sera remis annuellement.

Dès 1992, ce prix est remis à M Gabriel Mailhot et à son service pour leur apport extraordinaire dans le développement des plateaux de travail internes :

« Pour gagner leur argent de poche, tous les jeunes ont maintenant accès à des plateaux de travail rénuméré. »

En 1993, L'Unité le Transit , dirigé par M Clément Laporte assume à la Cité des Prairies, des jeunes anglophones en réadaptation à long terme. Cette Unité se voit attribuer le prix d'excellence pour l'innovation apporté à son programme de réadaptation. Le programme mis sur pied dans ce service, en plus de mobiliser parents, jeunes et partenaires sociaux, a un effet électrisant pour la mobilisation des membres de cette équipe.

En 1994, avec la modification du rôle provincial de la Fondation, ce prix sera étendu à l'ensemble du réseau des centres jeunesse et des organismes privés, sera haussé à \$5000,00 dollars et sera remis lors du congrès de L'association des Centres jeunesse.

Un comité provincial dont la présidence est assumé par Jean Trépanier criminologue et professeur à l'École de criminologie est mis sur pied pour en évaluer les candidatures. Sur ce comité, siègent M. Jean Pierre Hotte, directeur de la Protection de la Jeunesse en Montérégie, M. Marc Lacour de la Régie Régionale de la Mauricie, l'Honorable juge Jacques Lamarche de la Chambre de la Jeunesse, Maitre Édith Bonnot, M. Jacques Perreault directeur des Centres Jeunesse en Montérégie et

Madame Louise Avon administratrice de la Fondation québécoise des jeunes contrevenants.

Le prix excellence 2000 est remis pour la réalisation du projet les jeunes la nuit : un projet réalisé dans la Ville de Maniwaki.

Un groupe d'intervenants du territoire Le Domaine des Forestiers à Maniwaki, alliés au personnel des centres jeunesse de L'Outaouais et du CLSC se sont vu octroyé pour leur projet « Les jeunes la nuit » le « Prix d'excellence Gilles Roussel 2000 »

Il s'agit d'un regroupement d'intervenants qui ont uni leurs forces pour contrer le problème de la violence des jeunes de Maniwaki, la nuit. Se coordonnant avec les groupes de partenaires, ils ont entrepris cette lutte dans le milieu. Les résultats ont clairement démontré le succès de cette intervention concertée sur les actes de violence commis par les jeunes. Messieurs Jacques Phaneuf et Jean-Marie Carette respectivement président et directeur exécutif de la Fondation vont leur remettre leur prix dans leur communauté à Maniwaki. Au congrès de partenaires la réalisation de ce groupe de travail.

En 2002, un groupe d'intervenants des Centres Jeunesse de Québec reçoit le prix pour leur réalisation dans le programme de refonte de garde discontinue.



Lors de la journée scientifique 2002, monsieur Clément Laporte présente les lauréats

Savoir nourrir l'esprit

Des colloques scientifiques pour développer les compétences :

Les colloques scientifiques constituent des moyens privilégiés pour des présentations d'expériences novatrices, pour des échanges de qualité entre les partenaires des diverses régions du Québec et entre le personnel et les universitaires. Ils sont des outils très valables pour confronter les compétences.

Dès octobre 1983 : La Fondation organise un premier colloque scientifique à l'occasion du vingtième anniversaire du centre. Ce colloque, par son originalité et la qualité des présentateurs, fera vivre un événement inoubliable à tous les participants. Il présente des expériences nord-américaines toutes à la fine pointe de l'intervention face à des délinquants difficiles.

Monsieur Raymond Chouinard, directeur des services externes à la Cité des Prairies préside ce premier colloque scientifique organisé par la fondation

On y présente cinq (5) expériences uniques d'intervention auprès des jeunes délinquants, expériences qui ont fait leurs preuves de réussite à travers l'Amérique du Nord.

Durant trois jours, trois cent cinquante(350) intervenants, éducateurs et travailleurs sociaux, avocats et juges ont l'occasion de se confronter à des méthodes d'intervention très diversifiées et performantes appliquées depuis des années dans divers états américains; en parallèle, le colloque soulève en continu, ce qui est offert au Québec comme service à cette catégorie de jeunes.

La présentation de ces expériences originales anime les participants d'un enthousiasme dynamisant. Ce premier colloque ouvrira la porte à plusieurs autres; celui-ci sera à l'origine de la réputation et du centre Cité des Prairies et de la Fondation qui lui est encore intimement inter-relié, dans le réseau social.

Les organisateurs méritent des félicitations; Ceux-ci ont permis de développer l'image de compétence et de qualité professionnelle des colloques scientifiques sous l'égide de la Fondation. Cette activité rapporte à la Fondation \$26,000.00 dollars de bénéfices nets.

En 1986, la Fondation prépare un autre colloque scientifique :

Suite au succès obtenu lors du colloque précédent, la fondation s'implique intensément dans l'organisation du colloque de 1988. M Pierre Poupart en assumera la présidence. Le colloque scientifique se tiendra à l'hôtel du Parc les 13-14-15- avril 1988 et coïncidera avec le 25 ième anniversaire du centre Cité des Prairies. Déjà le comité de travail

se structure et les idées fusent de toutes parts. M Poupart suggère que le personnel du centre avec ses réalisations nombreuses et originales soit mis en avant dans la présentation et au cœur des contenus et qu'il prenne une place prépondérante dans l'organisation sous son aspect scientifique..

450 participants assistent à ce colloque scientifique.

Un succès sur toute la ligne.

Les membres du personnel du centre Cité des Prairies et des personnes ressources de l'extérieur présentent un contenu de très grande qualité. Sous la présidence de Pierre Poupart, ce congrès tenu à l'hôtel Renaissance rapporte la somme de \$40,000 dollars. Ce congrès a permis à plusieurs intervenants du centre de présenter leurs réalisations personnelles et leur projet d'intervention auprès des jeunes. Grâce à son implication, la Fondation a stimulé une dynamique se répercutant chez tous les intervenants présents et dans leur milieu réciproque. Une autre réussite dans la lignée de la Fondation.

Un rapport officiel de cet événement est publié.

Mars 1990 : Un autre colloque scientifique voit le jour :

Monsieur Clément Laporte, criminologue, professeur à l'Institut de Criminologie et responsable d'unité de vie à la Cité des Prairies, accepte la présidence du prochain colloque scientifique de la Fondation. Il s'adjoindra un comité scientifique de qualité pour atteindre ses objectifs. Le regroupement de personnes émérites telles Jean Trépanier, Gilles Gendreau, Marc Leblanc, Jacques Dionne et plusieurs autres permet a ce comité de se mettre au travail rapidement pour bâtir un contenu de haute qualité et ainsi réaliser le mandat de ressourcement de pointe pour le personnel intervenant.

Ce colloque aura lieu en 1991 et encore une fois sera à l'image de ses modèles précédents.

En mai 1999, la Fondation opte pour une journée scientifique sur la réinsertion dans le travail.

La Fondation organise une première journée scientifique qui obtient un grand succès. S'adressant aux intervenants du réseau social et judiciaire, cette journée scientifique veut sensibiliser les intervenants à la nécessité de plateaux de travail adaptés pour donner un maximum de chances aux jeunes contrevenants dans leur réinsertion sociale. Près de 80 participants viennent se joindre à la Fondation et en assurent le succès. Avec le regroupement des établissements, les contraintes budgétaires des dernières années, Le personnel intervenant manifeste l'importance de se regrouper autour de thèmes scientifiques et souhaite que la fondation poursuive cette nouvelle tradition de a journée scientifique annuelle; il en souligne l'effet dynamisant et créateur dans leur travail. M. Donat Lavallée assure la coordination de cet évènement

En Septembre 2002 : Une journée scientifique portant sur la nouvelle législation fédérale pour jeunes contrevenants
Près de cent intervenants du réseau social et judiciaire se réunissent à L'Hotel Radisson à Longueuil pour cette journée scientifique organisée par la Fondation, dont le thème est :

<i>Intervenir auprès des jeunes contrevenants en 2002 De nouvelles règles ...de nouveaux défis</i>

Des panélistes expérimentés et compétents viennent présenter divers volets de la loi et de ses conséquences prévisibles

De son côté, la journée scientifique 2003 portera sur l'analyse des impacts positifs et des nouvelles expériences qu'ont suscité l'application de cette nouvelle législation

Savoir stimuler l'innovation

Fonds de recherche :

⇒Fond de Recherche Bruno Cormier

La recherche dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants commence à se structurer. Elle donne des voies de plus en plus solides vers l'innovation et l'efficacité. La Fondation fait figure de proue à ce niveau.



Crée en novembre 1991, le fond de recherche Bruno M Cormier veut reconnaître l'apport de Bruno Cormier non seulement comme président de la Fondation, mais surtout dans tout le domaine touchant l'intervention auprès des jeunes criminels la Fondation a crée ce fond de recherche pour favoriser le

développement de la recherche sur l'intervention auprès des jeunes contrevenants. Cette bourse s'adresse aux étudiants de deuxième cycle de toutes les universités canadiennes; elle est remise annuellement pour des travaux de recherche touchant particulièrement le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants en milieu de garde. Dès la première année, plusieurs projets de recherche sont déposés au comité; Madame Ruby Cormier en assure la présidence à l'origine; M Jacques Dionne en assurera la continuité.

En créant le FONDS DE RECHERCHE BRUNO M. CORMIER, la Fondation a comme objectif d'initier et d'apporter un soutien à des réalisations de recherche consacrées aux programmes d'intervention auprès des jeunes contrevenants dans le contexte d'internat.

A chacune des années, près de dix projets de recherche sont déposés et annuellement la bourse est versée à la présentation et son ou ses auteurs méritants.

Chacune des recherche primée est déposée à la bibliothèque du siège social de la fondation.

Pour s'assurer de la qualité de services aux jeunes, préoccupée par la qualité des services offerts aux jeunes, la Fondation régulièrement, s'est donnée des outils d'évaluation et a procédé à des analyses de situation précise.

Ainsi, en février 1987, Une recherche sur les cas de renvoi de jeunes à la juridiction adulte a été réalisée.

La fondation est, à ce moment, très préoccupée par le grand nombre de jeunes qui prennent encore le chemin des prisons pour adultes. Pour mieux saisir l'ampleur du phénomène et en saisir toutes les raisons, la fondation finance une recherche sur la situation du renvoi des jeunes au tribunal pour adultes.



M. Serge Bruneau criminologue, ancien membre du conseil d'administration prend la responsabilité de bien mener à terme cette recherche. Il dépose son rapport à l'été; celui-ci précise et décrit que 25 à 30 jeunes de moins de 18 ans en vivent en moyenne cette situation par année dans le Québec et se retrouvent en prison pour adultes .

Monsieur Serge Bruneau

Les raisons évoquées qui ressortent à cette problématique sont:

1) le niveau élevé des difficultés particulières de certains jeunes dans leurs comportements dépasse les capacités ré-éducatives des centres de ré-adaptation; en effet plusieurs jeunes sont référés en prison pour adultes parce que leur établissement ré-éducatif est dépassé par la lourdeur des comportements.

2) L'application trop rigide des balises et des orientations sur la régionalisation des services et l'absence de ressources régionales appropriées pour certains cas, favorisent que certains jeunes ne puissent dans ce contexte trouver une réponse dans leur région et avoir l'accès aux régions mieux équipées avec des intervenants plus expérimentés

3) certains jeunes qui connaissent bien le système font une demande personnelle pour être déferé; ils obtiennent ainsi des ordonnances moins longues; ils sont souvent considérés par le tribunal adulte comme ayant commis une première effraction; les normes de libérations conditionnelles (1/6 de la sentence) constituent vite une voie d'évitement de s'engager dans un programme de ré-adaptation qui exige de la part du jeune plus d'énergie et de temps

Afin de sensibiliser les divers intervenants socio-judiciaires à cette réalité, la fondation organise une journée scientifique au début de l'automne. Près de 80 personnes du milieu socio-judiciaire y assistent et débattent du sujet.

En Septembre 1993 : Une recherche sur les abuseurs sexuels en centre de réadaptation

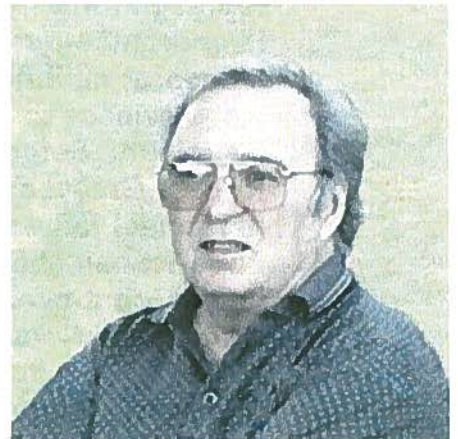
Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux verse une subvention de \$183,000.00 à la Fondation pour une recherche sur les abuseurs sexuels chez les jeunes contrevenants. Mme Francine Paquette,éducatrice « a la Cité des Prairies prend en charge et coordonne cette recherche. Elle participe « a l'engagement du personnel requis pour réaliser toutes les facettes de cette recherche. Elle déposera son rapport en décembre 1994.

Cette recherche fait ressortir le nombre très grand de jeunes qui ayant été abusés sexuellement deviennent à l'adolescence des abuseurs à leur tour. Une stratégie d'intervention est mise en place pour travailler avec ces jeunes.

En Janvier 1994

La Fondation prend position sur la nouvelle législation concernant les jeunes contrevenants.

La Fondation produira une étude et des recommandations sur le nouveau projet de loi fédéral sur les jeunes contrevenants « a partir des situations qui prévalent dans le cadre de la législation actuelle. M. Clément Langlois, psycho éducateur, prendra en charge l'élaboration de cette l'analyse et des impacts de la nouvelle législation touchant les jeunes contrevenants; il préparera la position de la Fondation et cernera les diverses problématiques rencontrées dans l'application de la loi Mme Francine Cousineau, psycho-éducatrice dans le cadre de sa recherche sur les délits étayera les positions prises par la fondation.



Cette analyse déposée souligne entre autres éléments :

Monsieur Clément Langlois

1)l'intervention en cascades et répétitives dans l'application des mesures plutôt que la politique de la mesure appropriée au bon moment,(quelque soit les difficultés dujeune, on commence toujours par le bas de l'échelle,et ;a récidence continue de façon importante)

2)les délais et attentes inacceptables entre la geste délictuel, l'arrestation et la décision du tribunal, (en moyenne neuf mois s'écoulent entre l'arrestation et la détermination de la sentence)

3)le durcissement de l'accès a des mesures de garde fermée (les durées des ordonnances diminuent de façon dramatique et les jeunes en garde fermée ne font que passer.

4)la facilité beaucoup plus désinvolte de transférer les adolescents plus difficiles en prison pour adulte etc

5)l'absence de continuité dans les mesures judiciaires pour les jeunes

6)La durée nécessaire des mesures de garde pour permettre une intervention de qualité

De plus la fondation dénoncera dans sa position les agressions dont sont souvent victimes les intervenants et la difficulté éprouvée par les administrations de judiciariser ces actes d'agression posés par les adolescents.

En Novembre 1994 : La Fondation dépose son mémoire à la commission du Sénat sur la justice aux adolescents.

Le nouveau projet de loi pour les jeunes contrevenants est rendu à l'étape de la commission parlementaire au sénat. C'est là que des représentants de la Fondation se présentent pour exprimer l'importance que ce projet de loi tienne compte des besoins réels des jeunes et qu'il ne soit pas uniquement le fruit de complaisance envers les provinces de l'Ouest .

Messieurs Serge Morissette, Juge Marcel Trahan Jean-Marie Carette et Robert Greaves défendent avec beaucoup d'ardeur et d'engagement personnel la position de la Fondation. Les témoignages particuliers du Juge Trahan et de Serge Morissette sont très bien entendus. « La loi des jeunes contrevenants doit donner toutes les possibilités de rééduquer les jeunes »Nous attendons ce qui en ressortira.

En avril 1995: dépôt d'un mémoire au comité Jasmin

Le comité Jasmin, mandaté pour revoir les conditions d'application de la loi des jeunes contrevenants au Québec rencontre les représentants de la Fondation pour y recevoir leur mémoire.

Sous la présidence de M Clément Langlois, le comité dépose ses remarques sur l'application de cette loi et sur les problèmes rencontrés dans les centres de réadaptation. Chacune des recommandations est présentée et plusieurs auront eu un impact sur les recommandations du rapport final du comité Jasmin qui sera déposé quelques mois plus tard.

Une étude sur la situation des jeunes contrevenants au Québec

En Septembre 1999 Monsieur Clément Langlois, administrateur de la Fondation et psycho-éducateur, prend en charge la réalisation de la recherche sur la situation des jeunes contrevenants au Québec. Une subvention de \$10,000 nous est accordé par le MSSS pour tracer le

portrait des jeunes contrevenants en garde dans les centres de réadaptation du Québec. L'étude cerner un échantillon de cent jeunes qui sont en mesure de garde dans les divers centres de réadaptation Clément Langlois coordonnera la recherche pour la Fondation. Les services de Gilles Beaulieu sont retenus comme analyste .

Malheureusement, quelques semaines après avoir amorcé cette recherche, la maladie le terrasse et il décède au début de l'hiver suivant. Il nous faut alors re-préciser les mandats et recommencer les analyses. M.Clément Langlois assumera directement avec Mme Francine Cousineau et Robert Bélanger le suivi de ces analyses et en recueillera les données pour les fins de la recherche.

En Septembre 2001

Un projet Carrière-été du gouvernement fédéral pour terminer la recherche sur la situation des jeunes contrevenants.

Un projet subventionné par le fédéral nous permet d'engager Mme Viviane Lortie,

étudiante en criminologie à l'université de Montréal pour la rédaction et l'analyse des dossiers. Le projet a pris forme durant l'été

M Clément Langlois qui a dirigé les travaux de recherche sur la situation des jeunes en milieu de garde présente au conseil d'administration les grandes lignes des conclusions la recherche. Beaucoup d'éléments que les intervenants auront avantage à connaître.

La qualité du travail de Mlle Lortie est noté et l'intensité de l'accompagnement de M Langlois à ce travail en a assuré le succès.

Des remerciements ont été adressés aux services correctionnels québécois sur le coup de main dans l'analyse de la récidive.



Madame V. Lortie explique un « poster » à m. JM Carette

levées de fonds, tremplin pour des réalisations au service des jeunes:

**Pour exercer ses activités la Fondation a besoin de fonds.
Pour exercer ses activités, la fondation doit pouvoir compter sur des
entrées de fonds substantielles du public.**

**Dès 1981, une demande d'enregistrement, comme organisme de charité,
est déposée auprès du gouvernement fédéral et elle est acceptée dans
les semaines qui suivirent. La fondation pourra dorénavant recevoir des
dons et émettre des reçus de charité pour fins fiscales.**

**dès ce momen, la fondation amorce une série d'activités et de
campagnes publiques, dont les premiers résultats sont souvent
difficiles et insatisfaisants. Un comité des finances est crée pour
recommander des activités et en susciter. Une panoplie d'initiatives
naissent pour la collecte de fonds, en plus des dons de compagnies et
d'individus qui commencent à investir dans les objectifs.**

**Nous voulons présenter une chronologie des activités mises sur pied
pour apporter ces argents qui a permis d'atteindre les objectifs de la
Fondation. Ces groupes et individus en arrière des activités ont le
mérite d'avoir créé, pris des initiatives et de les avoir cheminé malgré
les difficultés et les efforts exigés.**

**Le 22 mai 1985 : Une première soirée-bénéfice au profit de la
Fondation :**

**Monsieur Roger Pelletier organise la soirée Jean Marc Chaput,
humoriste et motivateur de renom.. M Roger Pelletier, un partenaire
fortement impliqué dès les premières heures de la Fondation en a initié
la démarche et en a assuré le succès.**

**Les profits de ce spectacle sont versés à la Fondation. Cette soirée
rapporte la somme de 2800.00 .**

**Le 25 septembre 1985 : D'autres personnes du milieu poursuivent leur
implication dans des activités de financement**

**Richard Archambault, un coordonnateur du centre, accepte d'animer le
projet « lotomatique » au profit de la fondation. Les profits de la vente
des billets sont remis à la fondation**

⇒Omnium de golf

**Les omnium de golf deviennent une activité de financement sur une
base annuelle**

**Des 1986, M Serge Dubé, directeur administratif du centre Cité des
Prairies, initie sous sa présidence, la tradition des Omnium de golf.
Pour cette premiere expérience, il est supporté par un comité composé
de Raymond Gingras, Pierre Bergeron, Serge Joncas, Jean-Marie
Carette et Robert Marchand. Le comité structure la mise en place de**

cette activité : Ce premier Omnium de golf génère des gains nets de \$8177.00 tout en permettant aux participants une journée de plein air des plus intéressante malgré l'orage de fin d'après-midi.

Celui-ci a regroupé 88 golfeurs sur le terrain de golf de Joliette. La pluie, le vent et l'orage temporisent quelque peu l'enthousiasme des joueurs, mais certains irréductibles ont tenu à terminer le trajet. En soirée, monsieur Bruno Cormier anime un encan chinois d'objets



d'antiquités et du terroir québécois : le président a su susciter intérêt et curiosité.

Ghislain Bilodeau agit comme maître de cérémonies; et prouve aisément son talent d'animateur. La photo présente M G Bilodeau, accompagné de Serge Dubé, président du comité organisateur, JMCarette directeur général et Pierre

Bergeron membre du comité organisateur.

Durant chacune des années suivantes, cette activité est renouvelée et chacun des présidents y apporte une touche complémentaire bien personnelle.

Qu'ils aient lieu a Joliette, a Ste-Hyacinthe ou a Deux-montagnes; Qu'ils aient bénéficié de la clemence de la température ou non, ces tournois graduellement deviennent une source de financement stable de la fondation, propulsant les profits nets jusqu'à \$28,000. dollars par année. Apres trois ans de réalisations, le décès de Serge Dubé incite Jacques Lavoie à prendre en charge cet omnium de golf. Il en assure la présidence exécutive jusqu'en 1991.



Jacques Lavoie , coordonnateur des services auxiliaires à la Cité des Prairies devient le deuxième président exécutif du comité de golf.

La relève peut sembler difficile mais il s'y engage à fond. et en fait un succès retentissant. Le tournoi de golf 1989 a rapporté la somme de 5200.90\$

Alors que les premiers tournois recrutaient ses participants dans le réseau restreint

des affaires sociales, l'expérience pousse à élargir l'invitation à la communauté environnante et au milieu des affaires. Ainsi naît la présence d'un président d'Honneur , porte parole dans la communauté élargie.

Les présidents d'honneur y injectent chacun leur couleur et font progresser l'événement. Le directeur général de la compagnie Lomex devient en 1989, le premier président d'honneur de l'événement.

Sous la présidence de M. Dattilio Somma, propriétaire de Somma auto, le milieu de l'automobile a été sensibilisé à la cause des jeunes.

M. Roland Sénéchal, journaliste de carrière et président de la chambre de commerce de Rivière des Prairies, a permis l'intégration de la communauté de Rivière des Prairies.

« la plume du journaliste a permis de bien coussiner les finances de la Fondation »

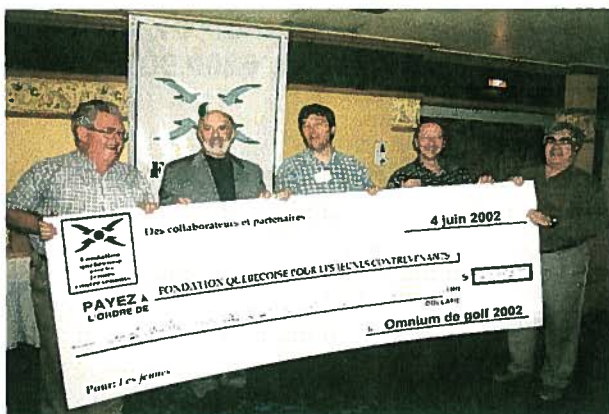
M. Jacques Phaneuf directeur des immobilisations à la Standard Life, ouvre une toute nouvelle perspective de financement en favorisant la participation du monde des affaires. Son énergie et engagement a favorisé beaucoup d'implications. Grâce à lui M. Maurice Kennedy prendra la relève .

Quand M. Maurice Kennedy, directeur général de Surentec, accepte la présidence de l'Omnium pendant plusieurs années. la participation a atteint un summum et nécessite l'utilisation de deux terrains avec une levée en conséquence toujours avec l'objectif du plus grand service aux jeunes.

Le dernier président d'honneur en liste, M Robert Gris , pr sident de Dermolab et Nutridiem a su investir  nergie et dynamisme pour sensibiliser le milieu bio-naturel au monde des jeunes contrevenants.

M Serge Laprade, artiste bien connu, se joint   nous   compter de 1996. Il assure l'animation de cet omnium. Par sa pr sence, sa disponibilit , sa prestance, il anime cette soir e avec art et professionnalisme.   quelques occasions, il partagera cette animation avec Serge Morissette et Claude Hall e. Circonstances obligent.

En 2000, un summum est atteint avec une participation de plus de deux cents golfeurs et une retomb e financi re de \$27,000.



Juin 2002 L'Omnium de golf r ussit sous la pr sidence de M Gris    recueillir plus de \$20,000.00

sur la photo, de gauche   droite JM Carette, M. Gris , pr sident d'honneur, C. Hall e, P. Sangollo, G. Roussel, pr sident de la Fondation.

Supporté par un comité dynamique et particulièrement par M Caron, le comité de golf 2002 a réussi un tour de force extraordinaire : travailler avec de nouveaux partenaires , dans un cadre nouveau et en plus, devoir changer de terrain en pleine campagne de participation et malgré tout amener l'objectif à bon port.

En 2003., M Claude Hallée, suite au départ de JM Carette assure la relève avec beaucoup de brio.Son travail est couronné de succes : Les entrées de fonds atteignent \$19,000.

⇒L'Activité tirage : un projet qui assure un financement important.

Le tirage démarre en 1984. M. André Leprohon, responsable de l'admission à la Cité des Prairies remet à la Fondation un bon de voyage de mille dollars (1000,00\$) remis par M. Marcel Rose, directeur général de l'Agence de Voyage Bergeron. M. Leprohon propose l'émission de billets de tirage dont les profits seraient remis à la Fondation. C'est le début d'une nouvelle activité de financement qui sera une grande source de levée de fond pour la Fondation durant de nombreuses années.

En 1985,ce tirage devient une activité annuelle et permanente de financement

La mise en vente d'un bon de voyage offert par M. Leprohon, lors du tirage précédent a eu un succès retentissant et a été un stimulant extraordinaire pour les organisateurs.

A leur initiative, la fondation organise le tirage de 12 bons de voyage étalés sur 12 mois de l'année. La fondation met en vente 500 billets de 60.00\$ chacun. L'activité devrait rapporter 14 à 15 milles dollars. André Leprohon préside cette activité et regroupe autour de lui des partenaires très motivés telles Mme Susanne Allard, Mme Salvas, Mme Lemay, Mme Lefebvre, M Bleeney , Mme Bouchard et plusieurs autres. Pendant plusieurs années, ce comité travaillera à la réussite de ce tirage ; il générera des revenus importants pour la fondation.

Il ne faudrait pas oublier tous les vendeurs émérites poursuivent leur action chaque année qu'ils soient de l'Outaouais, la Beauce, la Mauricie, les Laurentides ou des Bois Francs et Estrie sans oublier Montréal et Québec.

Mme Marie-Anne Bouchard, impliquée dans des activités de bénévolat de la Fondation depuis plusieurs années devient en 1986 présidente du comité de tirage. Avec l'énergie que nous lui connaissons, elle

s'entoure d'une équipe dynamique dans la vente des billets et en assure encore un succès. \$14,000 dollars sont amassés pour la cause des jeunes.

En 1993, le tirage prend une nouvelle orientation.

A partir de ce moment, compte-tenu de la difficulté plus grande de vente des billets de tirage, le tirage est rattaché au golf. Il s'agit dorénavant d'un tirage d'un voyage « a Paris, une valeur de \$2000. 700 billets sont imprimés pour la réalisation de cette activité.

⇒tournoi de bridge

En avril 1988 : un premier tournoi de bridge de charité au profit de la fondation

Sous l'initiative de Mme Aline Carette, un 1^{er} tournoi de bridge se tient au centre. Près de 200 joueurs de bridge de la région participent généreusement à ce tournoi. Cette activité vise à offrir une activité plaisir tout en misant sur une levée de fond au service des jeunes. C'est une excellente occasion de sensibiliser une partie de la population moins familière avec la problème de la délinquance à l'importance de soumettre ces jeunes à un processus de traitement plutôt qu'à une détention. Le repas est servi par les jeunes de l'unité de l'hôtellerie, « Le Phare »; Michel Dupras, coordonnateur organise des visites du centre. Le tournoi de bridge a rapporté la somme de 4,200.00\$. Les jeunes, le personnel de la cuisine particulièrement et des bénévoles en ont assuré le succès.

Durant les cinq années que durera cette activité sous la présidence d'Aline Carette, la fondation a accumulé plus de \$25,000 dollars net; de plus cette activité a permis à plus de 1000 personnes de se familiariser avec les problèmes liés à la rééducation des jeunes contrevenants.

⇒dîners spaghetti

En juin 1991; une première journée spaghetti au profit de la Fondation est organisé

M Ronald Chartrand, supporté par les services externes et son directeur M Serge Joncas organisent un dîner spaghetti au profit de la Fondation. Cet événement se tiendra à la cafétéria du centre et permettra à la communauté avoisinante de venir à l'intérieur de l'établissement, d'y rencontrer des jeunes et de les sensibiliser au travail de qualité qui s'y fait. Leur participation financière à ce dîner est très appréciée. Un autre projet qui favorise de faire connaître ces jeunes en difficulté, leurs démarches et leurs espoir à l'ensemble du milieu. Plus de 250 personnes s'y présentent et un peu plus de \$2000.00 sont remis à la fondation en ce premier diner.

En 1992 et en 1993 : le dîner spaghetti est répété

Encore une fois, plus de \$4000. sont remis à la fondation à chacune de ces années. Les participants ont dépassé le nombre de 400.

Une vente de vins au profit de la Fondation

En 1988, Dans le cadre du 25 ième anniversaire du Centre Cité des Prairies, la Fondation met en vente 500 caisses de vin .

La Fondation a importé donc, 500 caisses de vin blanc et rouge « La réserve de la Cité des Prairies » Il s'agit de Bordeaux contrôlés 1986. Il a été choisi pour son bouquet, son intensité et sa capacité de garde. En plus d'offrir en vente cet excellent cru, au personnel, aux partenaires du réseau et aux amis de la fondation dans le cadre des fêtes du 25 ième du centre, cette activité permet des profits de \$12,000

Un souper bénéfices à « BLUE BONNET »

Novembre 1997 : sous la présidence de Serge Morissette, président du comité organisateur, un premier souper-bénéfice s'organise. Celui-ci se tient au restaurant le Centaure à la l'hippodrome Blue Bonnet. M Michel Forget, comédien bien connu, accepte de prendre la parole comme président d'honneur. Dans un discours stimulant et convaincu, il souligne l'importance que les services de réadaptation puissent compter sur du personnel de qualité et disposer du temps approprié pour rééduquer les jeunes. C'est une expérience de levée de fond très réussie signé Serge Morissette Il y a impliqué entre autre Michel Forget et plusieurs nouveaux partenaires de la fondation à soutenir la cause. Une somme de \$6000.00 est amassée lors de cet événement. L'idée plaît énormément aux invités et tous sortent enchantés de cette soirée. On souhaite renouveler l'événement.

⇒De nouveaux partenaires se joignent a la Fondation

La Fondation Noranda

En mars 1986 : La Fondation Noranda s'implique dans les programmes de support aux jeunes à leur sortie



La Fondation Noranda, sensible à la mission et aux objectifs de l'œuvre créé par la Fondation , manifeste son adhésion à la cause grâce à un don de \$3000.

Le vice-président Marcel Trahan, et le directeur exécutif Jean-Marie Carette reçoivent des mains d' un représentant de la Fondation Noranda, un chèque de \$3000,

La Banque Nationale :

Novembre 1989 : La Banque Nationale s'associe à la Fondation.

La Banque Nationale fait un don de \$2500.00 afin de nous aider à réaliser nos objectifs vis à vis la clientèle des jeunes contrevenants. M Raymond Dubois, gérant de la Banque et administrateur de la Fondation a été la personne-clé dans l'obtention de cette subvention .

La Fondation Marcelle et Jean Coutu

En octobre 1991 : La Fondation Marcelle et Jean Coutu, offre un support pour le programme de lutte à la toxicomanie

Suite à la présentation d'un dossier sur les interventions de la Fondation en rapport avec ses programmes de lutte à la toxicomanie chez les jeunes contrevenants, la Fondation Marcelle et Jean Coutu se joint à la mission de la Fondation et participent avec nous pour créer un programme de lutte à la toxicomanie dans une unité de vie du centre de Cité des Prairies. L'Aube, unité dirigée par M Denis Tourangeau et dont l'équipe est déjà très préoccupée par la problématique des drogues, devient une unité où se développera une intervention particulière et plus adaptée pour les jeunes qui ont des problèmes de toxicomanie. Cette fondation verse un montant de \$5000.comme participation à la réalisation de ce programme. Le personnel s'engage dans un programme de formation et déjà un spécialiste de « Portage » se joint à l'équipe pour démarrer et opérer le programme.

Soirée des Vilains Pingouins

En octobre 1992 : Un spectacle des « Vilains Pingouins »au profit de la fondation a lieu

Sous les auspices de Mme Louise Racicot, animatrice et recherchiste à Radio- Canada, M Donat Lavallée organise un spectacle des Vilains Pingouins à L'auditorium du Collège Marie- Victorin. Ce groupe de chanteurs est perçu comme un nouveau groupe qui à court et moyen terme se taillera une place enviable et importante dans le domaine du spectacle. Supporté financièrement par Radio-,Canada et patronné par Mme Louise Racicot ce spectacle regroupe près de 300 jeunes et rapporte plus de \$2500. dollars à la Fondation.

En 2001, 'Association des motocyclistes de la Rive-nord devient un partenaire de la Fondation

Un groupe de motocyclistes accepte de se partenariser avec la Fondation Sous l'initiative de C Hallée et de quelques anciens intervenants de Cité, cette association accepte de se partenariser avec les activités de la Fondation. Un premier geste tangible un don de \$500, suite à la participation de Jacques Phaneuf et Jean-Marie Carette à leur assemblée générale.

En 2002, la suibvention passe a \$1000. et en 2003, ce groupe nous reserve une surprise.



PREMIÈRE rencontre de L'Association de Motocyclistes de la Rive-nord avec le milieu de la rééducation en milieu fermé

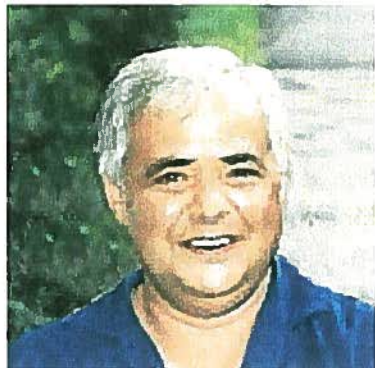
Bénévolat

Durant ces nombreuses années, des bénévoles ont étayé quotidiennement les actions de la fondation

En décembre 1987 : Pierre Labelle est dorénavant des nôtres
Monsieur Pierre Labelle, humoriste bien connu s'implique dans la campagne de financement 1987-1988 de la Fondation. Comme porte-parole de la Fondation, il veut participer à l'œuvre et y fournir sa quote-part. Il assiste ainsi aux rencontres du conseil d'administration pour préparer un plan de rayonnement.

Novembre 1989 : création du trophée Serge Dubé

Parce que Serge Dubé a été un des grands bénévoles de la Fondation, qu'il s'est engagé particulièrement dans la prise en charge de l'omnium de golf et surtout pour sa confiance profonde dans les plateaux de travail, la fondation veut reconnaître cet apport et crée le « Trophée Serge Dubé » Ce trophée sera remis annuellement Il reconnaît et souligne lors de l'assemblée générale annuelle l'implication significative d'un(e) bénévole à la Fondation. Cette candidature sera déterminée à partir des réalisations d'activités concrètes réalisées pour la Fondation.



Juin 1990 : Un premier récipiendaire au trophée Serge Dubé

M Jacques Lavoie reçoit le trophée Serge Dubé, particulièrement pour son engagement de bénévole vis-à-vis l'omnium de golf. Non seulement en assure t'il la présidence, mais encore et ceci constitue le début d'un tournant en introduisant une plus grande participation des gens d'affaire et de la communauté. Son dynamisme et son sens de l'organisation sont ses atouts importants dans les succès qu'il obtient dans ces réalisations.

Juin 1991 Marie Anne Bouchard reçoit le Trophée Serge Dubé

Pour son apport particulièrement intense dans la vente des billets de tirage années après années, Mme Bouchard mérite pour 1991 le Trophée Serge Dubé, comme bénévole de la Fondation. Son dynamisme dans la vente des billets est remarqué par tous les visiteurs. Elle croit en l'œuvre, dans ses objectifs et s'y implique intensément par ce moyen..

juin 1992 Le trophée Serge Dubé est remis à Mme Lise Phaneuf

Membre du comité de bridge depuis sa fondation, Mme Phaneuf s' est engagée à fond autant dans l'organisation que dans l'animation de ce tournoi. elle s'est partenariatisée à l'œuvre et à la réussite de cette activité de financement.

juin 1993 Le trophée Serge Dubé 93

M Roland Loyer reçoit le trophée Serge Dubé pour l'année 1993 comme bénévole de l'année. « Pour souligner son apport extraordinaire à la comptabilité de la Fondation et au suivi des diverses activités administratives de la Fondation. »

juin 1994 Mme Ginette Lemay reçoit le trophée Serge Dubé pour son travail inlassable auprès de la Fondation depuis de nombreuses années. Adjointe administrative au directeur général, elle a ajouté à ses tâches celles de réaliser du travail de secrétariat pour la Fondation , participer au comité des tirages et à toutes les autres activités de la Fondation. La Fondation lui octroi le Trophée Serge Dubé 94. Ce trophée reconnaît la qualité de son bénévolat.

juin 1996 :Raymond Dubois, quitte le conseil et reçoit le trophée Serge Dubé

Depuis plusieurs années, M Raymond Dubois s'est grandement impliqué au sein du conseil d'administration et il s'est associé à la mission de l'œuvre. Il s'est assuré que la Banque Nationale s'implique dans la mission de réinsertion des jeunes. Pour reconnaître cet apport, la fondation lui octroie le Trophée Serge Dubé, comme bénévole de l'année 96 .

Octobre 2002 Luis Oliva participe avec la fondation

Ce jeune acteur veut s'impliquer avec les jeunes contrevenants. Dans le cadre de quelques visites du coordonnateur de la Fondation aux établissements du réseau, il rencontre les jeunes et aborde avec eux les difficultés de faire des choix et la fierté de les tenir.

décembre 2002

La Fondation rend un hommage à Mme Ruby Cormier, bénévole de la première heure au côté de son époux et ensuite en continuation de son œuvre à l'occasion de son 90 ième anniversaire de naissance.

Cette soirée a réuni d'autres bénévoles qui investissent intensément à la Fondation.

Et, tout particulièrement, tous les bénévoles du conseil d'administration qui ont été les balises de toutes les réalisations de la Fondation durant ces premières 25 années de travail et d'idéal au service des jeunes.

Ont participé aux réalisations de cette fondation au sein du conseil d'administration :

A

Avon Louise, gestionnaire	2000-2001
----------------------------------	------------------

B

Bernier Nicole, juge	1987-1992
Bertrand Pierre, administrateur	1984-1985
Blondeau Ghyslaine, directeur	1981-1997
Boisvert Marcel, psychiatre	1992-1994
Bonnot Dr Guy, psychologue	1985-1988
Bouchard Serge, éducateur	1985-1986
Brockman John, administrateur	1982-2000
Bruneau Serge, criminologue	1987-1990

C

Cabay Philippe, criminologue	1983-1983
Carette Philippe, coop.internationale	1999-2001
Carette Jean-Marie, psycho-edu.	1978-2003-
Chagnon Robert, administrateur	1981-1984
Claveau Jean-Marc, affaires	1981-1982
Cloutier Louise, psycho-éducatrice	2000-
Cormier Ruby, gestion de personnel	1992-1996
Cormier Bruno, psychiatre	1981-1990
Couture-Dubé Micheline, directeur	1984-

D

Dagenais Christian, criminologue	1987-1989
Daoust Gilles, psycho-éducateur	1981-1984
Deschênes Gaétan,	1993-1998
Dubois Raymond, banquier	1987-1993
Durand Jacques, affaires	1982-1983
Dussault-Mailloux Yvette, juge	1982-1984

G

Gauthier Georgette directeur	1990-1993
Giard Pierre avocat	2002-
Gingras Raymond, cons. financier	1983-
Gobell Juge Albert	1999-2000

	Gohier Raymond professeur	1982-1986
	Grandmaison Madeleine professeur	1981-1982
	Greaves Robert, éducateur	1986-1993
	Grenier René directeur	2000-2001
K		
	Keder Hypolite affaires	1993-1993
	JJolicoeur André affaires	1982-1982
L		
	Labelle Pierre artiste	1987-1987
	Lajoie Jean criminologue	1982-1983
	Langlois Clément psycho-éducateur	1999-2003-
	Laporte Clément criminologue	2002-
	Laurin Michel affaires	1982-1983
	Laurin Emile banquier	1981-1984
	Lavallée Donat psycho-éducateur	1997-1998
	Lavigne Robert banquier	1990-1993
	Lavole Jacques chef de service	1990-1994
	Leclerc Maurice psycho-éducateur	1995-
	Lefebvre Robert directeur	1991-1994
	Lesage Jacques affaires	1983-1984
	Loyer Roland directeur	1995-
M		
	Mailhot Dr Claude psychologue	1984-1987
	Marchand Robert affaires	1985-1989
	Marchand Serge affaires	1991-1994
	Marneau Daniel criminologue	1986-1987
	Masse Denis éducateur	1983-1984
	Métivier Benoît affaires	1999-2000
	Michaud Jacques affaires	1991-1992
	Morel Vincent, coop. Internationale	1999-2000
	Morissette Serge affaires	1995-2000
N		
	Nardi Elvira, affaires	1986-1987
P		
	Phaneuf Jacques, affaires	1998-2001
R		
	Riopelle Georges, affaires	1982-1983
	Rivard Paul-André criminologie	1985-1991
	Roussel Gilles commissaire	1993-
	Roy Michel administrateur	2002-
S		
	Sangollo Pierre administrateur	2001-
T		
	Tardif Rejean directeur	2002-
	Trahan Juge Marcel	1984-1993
	Tremblay Jacques criminologue	1982-1983
	Trepanier Dr Jean professeur	1982-2000

**Les murs ne sont pas toujours au-dehors.
Dans tous les murs, il y a une lézarde,
dans toute lézarde, très vite,
il y a un peu de terre,
dans cette terre, la promesse d'un germe,
dans ce germe fragile, il y a l'espoir d'une fleur
et dans cette fleur,
la certitude ensoleillée d'un pétale de liberté.
Oui, la liberté est en germe
même dans les murs les plus hostiles.
La liberté peut naître d'une fissure,
d'une rupture, d'un abandon.
Elle peut naître aussi d'une ouverture,
d'un mouvement, ou d'un élan de tendresse,
La liberté a de multiples visages,
elle est parfois la caresse d'un regard
qui a croisé le mien, le rire d'une parole
qui a transformé la mienne pour en faire un chemin.
Les murs les plus cachés sont souvent au-dedans
et dans ces murs aussi, il y a des lézardes...
Laisse pousser tes fleurs !
Elles sont les germes de ta vie à venir.**

**Extrait
Jacques Salomé et Sylvie Galland**